

Mise en place d'un réseau écotouristique d'espaces naturels dans des pays méditerranéens d'Afrique du nord



Centre de Coopération
pour la Méditerranée

PLAN STRATÉGIQUE D'ÉCOTOURISME PARC NATIONAL TALASSEMÉTANE



ASSISTANCE TECHNIQUE

A TECMA, Asesores Técnicos en Medio Ambiente

ECOTONO, Equipo Consultor en Medio Ambiente, Turismo y Desarrollo

Décembre 2012

Document élaboré pour

Union International pour la Conservation de la Nature (UICN), Centre de Coopération pour la Méditerranée

Avec le soutien financier de

Agencia Española de Cooperación al Desarrollo (AECID), Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación

Direction

ATECMA, Concha Olmeda Latorre
ECOTONO, Ángeles de Andrés Caramés

Dessin de la méthodologie et rédaction des actions du Plan Stratégique

ECOTONO
Ángeles de Andrés Caramés
Almudena de Velasco Menéndez

Participation et coopération institutionnelle

ATECMA, Concha Olmeda Latorre

Élaboration du Plan Stratégique

ATECMA
ECOTONO

Remerciements

ATECMA et ECOTONO tient à remercier les personnes suivantes pour leur soutien lors des différentes phases de l'élaboration de ce Plan Stratégique:

Carla Danelutti, UICN - Centre de Coopération pour la Méditerranée
Maher Mahjoub, UICN - Centre de Coopération pour la Méditerranée



ATECMA, Asesores Técnicos en Medio Ambiente
atecma@atecma.es
www.atecma.es



ECOTONO, Equipo Consultor en Turismo y Desarrollo
ecotono@ecotono.es
www.ecotono.es

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	2
2. TÂCHES À RÉALISER POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN	3
3. COORDINATION ENTRE LES DEUX PARC NATIONAUX.....	4
4. SCHÉMA DES PLANS STRATEGIGUES DE L'ÉCOTOURISME.....	4
5. LES ACTIONS DU PLAN STRATÉGIQUE D'ÉCOTOURISME	6

PLAN STRATÉGIQUE DE L'ÉCOTOURISME

PARC NATIONAL TALASSEMTANE

1. INTRODUCTION

Ce Plan Stratégique a été élaboré dans le cadre d'un projet pilote visant la mise en place d'activités d'écotourisme dans deux espaces naturels protégés de deux pays d'Afrique du Nord: le Parc National de Talassemtane au Maroc et le Parc National de Jebel Zaghouan en Tunisie.

Le projet a été financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) et mis en œuvre par le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'Union Internationale pour la Collaboration de la Nature (UICN-Med), avec l'assistance technique d'un bureau d'étude spécialisé dans l'écotourisme et la coopération internationale (ATECMA-ECOTONO).

Le projet a visé à élaborer des plans stratégiques d'écotourisme pour ces deux aires protégées en collaboration avec les acteurs clés, en établissant des lignes de travail pour le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement et des besoins des populations locales, basé sur les valeurs naturelles et culturelles du territoire.

A travers ce projet, on a aussi voulu tester et valider des méthodologies adéquates pour la mise en œuvre d'un modèle d'écotourisme adapté aux particularités de ces pays. Ce modèle pourrait ensuite être reproduit avec un programme ou un projet de plus grande portée dans d'autres zones.

Le plan d'écotourisme a été préparé avec la participation de tous les partenaires clés, et notamment les acteurs locaux concernés, qui ont été identifiés dans une première phase. Sur la base d'un diagnostic réalisé à partir d'une analyse des potentialités et des besoins existants dans la zone, on a défini les lignes stratégiques du Plan.

On a aussi pris en compte les résultats d'une étude sur le contexte législatif, politique et institutionnel des secteurs du tourisme et des zones protégées dans chaque pays.

En plus, on a tenu compte des critères internationaux de tourisme durable, en particulier, ceux relatifs aux espaces protégés, notamment:

- Les 10 principes de la Charte Européenne du Tourisme Durable
- Les critères du Prix EDEN (Destinations Européennes d'Excellence Touristique)
- The European Ecotourism Labelling Standard (EETLS)

Le plan stratégique est constitué d'un ensemble d'actions concrètes à réaliser pendant les cinq prochaines années, définies selon le modèle de fiche ci-contre.

Les actions ont été basées sur les propositions des acteurs locaux concernés en tenant compte de l'expérience de l'Assistance Technique dans des travaux similaires dans d'autres aires protégées.

Les actions ont été rédigées de manière participative avec les principaux acteurs concernés, moyennant des consultations, des entretiens et des ateliers organisés au niveau local.

Les résultats achevés dans ce processus sont présentés dans ce document. Les activités à réaliser pour la mise en oeuvre du plan son énumérées ci-dessous.

	PLAN STRATÉGIQUE D'ÉCOTOURISME	X.X
--	---------------------------------------	------------

Ligne stratégique	----
Objectifs	
Action	
Justification	
Description/ Méthodologie	
Planification d'application	
Acteur exécuter/ Contribution	
Acteurs impliqués/ Contribution	
Délai d'exécution	
Budget estimé	
Source financière	
Indicateurs	

2. TÂCHES À RÉALISER POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN

1. Diffusion du plan à toutes les autorités, les institutions et les organisations qui peuvent collaborer et donner un soutien à la mise en œuvre des actions.
2. Constitution du Forum Permanent de Tourisme Durable, en convoquant tous les acteurs qui ont participé au processus (Annexe 1: Groupe de Travail) et les nouveaux acteurs intéressants que l'on peut identifier, et avec une fiche d'inscription
3. Le coordinateur du Forum doit organiser des séances de travail avec les acteurs responsables et impliqués (Annexe 2: PSE Acteurs) dans chaque action pour:
 - Lecture approfondie de chaque action, particulièrement de celles dont on est les acteurs responsables ou impliqués.
 - Acceptation par les acteurs exécuteurs ou responsables identifiés comme les plus adéquats de leur engagement dans les actions correspondantes
 - Identification des contributions (techniques, économiques, attribution du personnel, etc.) de l'acteur responsable et des acteurs impliqués
 - Estimation du budget
 - Identification des sources financières
4. Début des travaux pour l'exécution du plan selon les délais prévus (Annexe 3: PSE Calendrier).

3. COORDINATION ENTRE LES DEUX PARC NATIONAUX


Il serait approprié de maintenir une bonne coordination entre le Parc National De Jebel Zaghouan et le Parc National de Talasemtane pour s'appuyer entre eux et pour économiser des ressources économiques dans la mise en œuvre des Plans Stratégiques. Il faut noter qu'une grande partie des actions partagent les mêmes objectifs et pourraient utiliser une méthodologie très similaire. Par exemple:

- Le modèle à élaborer pour le fonctionnement du FPTD
- La structure de la page web
- La méthodologie pour l'inventaire de la potentialité écotouristique des ressources
- La méthodologie des études de capacité de charge
- Le modèle de questionnaire pour la connaissance permanente de la demande
- Les contenus pour la formation sur qualité et durabilité
- Le Plan de Marketing et l'étude actualisée du marché potentiel.

4. SCHÉMA DES PLANS STRATEGIQUES DE L'ÉCOTOURISME

PARC NATIONAL DE TALASSEMANTANE	PARC NATIONAL JEBEL ZAGHOUAN
LIGNE STRATÉGIQUE 1: Assurer la participation locale et la collaboration institutionnelle	
Création du Forum Permanent de Tourisme Durable	
Création d'un site web	
Promotion de l'associationnisme entre les entreprises et les parties prenantes liées au tourisme	
LIGNE STRATÉGIQUE 2: Améliorer l'organisation, la planification et la gestion du parc	
Actualisation et mise en œuvre des instruments de planification et de gestion du parc	
Inventaire, caractérisation et présélection des ressources potentielles pour le développement de l'écotourisme dans le parc	
Études de capacité de charge	
Évaluation et amélioration des équipements d'usage public	
Amélioration de la gestion environnementale des équipements d'usage public du parc	
Connaissance des visiteurs du parc	
Mise en valeur et adéquation interprétative et touristique des ressources identifiées	
Rédaction/Révision, programmation et mise en œuvre du Plan d'Usage Public du parc	
LIGNE STRATÉGIQUE 3: CRÉATION D'UNE IMAGE DE QUALITÉ ET DURABILITÉ DE LA DESTINATION TOURISTIQUE	
Sous-ligne stratégique 3.1: Améliorer la qualité et la durabilité des services touristiques	
Amélioration de la gestion environnementale des équipements d'usage public dans les alentours du PNTLS	
Évaluation des équipements d'usage public dans les alentours du PNTLS	
Approbation et mise en place des critères ou normes de qualité	
Amélioration de l'offre, gestion et promotion des gîtes existants dans le PNTLS	
Approbation et diffusion des codes de conduite ou guides de bonnes pratiques	
Adhésion des établissements d'hébergement touristique situés dans le PNTLS au label Clef Verte	Évaluation de la qualité et durabilité des services touristiques existants
Formation sur la qualité et la durabilité	

Sous-ligne stratégique 3.1: Améliorer la qualité et la durabilité de la destination touristique	
Formation sur la qualité et la durabilité	
Diagnostic et amélioration de la qualité de la destination touristique	
Diagnostic de la durabilité de la destination touristique et amélioration de l'environnement	
Mise en œuvre d'un programme d'amélioration de la qualité et de l'environnement dans la destination touristique	
Gestion d'un point d'information touristique	
LIGNE STRATÉGIQUE 4: CRÉER, FAIRE LA PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION DE L'ÉCOTOURISME	
Analyse des opérateurs touristiques qui offrent la destination	
	Inventaires, mise en valeur et adéquation interprétative de ressources culturelles de la ZT et ZP du PNJZ
Connaissance permanente de la demande touristique	
Identification de la destination touristique avec le PNTLS	Création d'hébergements et restaurants
Organisation de l'offre écotouristique	
Création d'un label basé sur la qualité et la durabilité	Formation des guides spécialisés dans l'écotourisme au PNJZ
	Adéquation et amélioration de la capacité d'accueil de Sidi Bougabrine
	Création d'un Centre de Tourisme Rural à Sidi Median
	Création du Centre d'Interprétation (CI) de l'Héritage Andalous
	Parc d'initiation à l'escalade et la spéléologie
Élaboration d'un Plan de Marketing de l'écotourisme	
LIGNE STRATÉGIQUE 5: SENSIBILISER	
Sensibilisation des enfants et jeunes au parc, à l'écotourisme, à la durabilité	
Sensibilisation de la population locale au parc, à l'écotourisme, à la durabilité	
Sensibilisation des visiteurs aux valeurs du parc	
LIGNE STRATÉGIQUE 6: INTÉGRER LES PRODUITS AGRAIRES ET ARTISANAUX DANS L'ÉCOTOURISME	
Identification des produits du terroir intéressants pour l'écotourisme	Valorisation des produits du terroir dans la périphérie immédiate du PNJZ
Intégration des secteurs productifs dans l'activité écotouristique	
TOTAL: 34 actions	TOTAL: 33 actions

 Actions communes dans les deux parcs

5. LES ACTIONS DU PLAN STRATÉGIQUE D'ÉCOTOURISME

LIGNE STRATÉGIQUE 1: Assurer la participation locale et la collaboration institutionnelle

- 1.1 Création du Forum Permanent de Tourisme Durable
- 1.2 Création d'un site web
- 1.3 Promotion de l'associationnisme touristique dans le Parc National Talassemtane

LIGNE STRATÉGIQUE 2: Améliorer l'organisation, la planification et la gestion du parc

- 2.1 Actualisation et mise en œuvre du Plan Directeur d'Aménagement et Gestion du parc
- 2.2 Inventaire et présélection des ressources potentielles pour le développement de l'écotourisme dans le parc
- 2.3 Élaboration d'études de capacité de charge
- 2.4 Évaluation et amélioration des équipements d'usage public du parc
- 2.5 Amélioration de la gestion environnementale des équipements d'usage public du parc
- 2.6 Connaissance des visiteurs du parc
- 2.7 Mise en valeur et adéquation interprétative et touristique des ressources identifiées
- 2.8 Révision, programmation et mise en œuvre du Plan d'Usage Public du Parc National de Talassemtane

LIGNE STRATÉGIQUE 3: Création d'une image de qualité et durabilité de la destination touristique

Subligne stratégique 3.1: Améliorer la qualité et durabilité des services touristiques publics et privés

- 3.1.1 Amélioration de la gestion environnementale des équipements d'usage public des alentours du parc
- 3.1.2 Évaluation et amélioration des équipements d'usage public des alentours du parc
- 3.1.3 Approbation et mise en place des critères ou normes de qualité pour les services touristiques
- 3.1.4 Amélioration de l'offre, gestion et promotion des gîtes existantes dans le parc
- 3.1.5 Approbation et diffusion des codes de conduite ou guides de bonnes pratiques
- 3.1.6 Adhésion des établissements d'hébergement touristique situés dans le parc au label Clef Verte
- 3.1.7 Formation sur la qualité et la durabilité

Subligne stratégique 3.2: Améliorer la qualité et durabilité de la destination touristique

- 3.2.1 Formation sur la qualité et la durabilité
- 3.2.2 Diagnostic et amélioration de la qualité de la destination touristique
- 3.2.3 Diagnostic de la durabilité de la destination touristique et amélioration de l'environnement
- 3.2.4 Mise en œuvre des programmes d'amélioration de la qualité et de l'environnement dans la destination touristique
- 3.2.5 Gestion d'un point d'information touristique

LIGNE STRATÉGIQUE 4: Créer, faire la promotion et la commercialisation d'expériences de l'écotourisme

- 4.1 Analyse des opérateurs touristiques qui offrent la destination
- 4.2 Connaissance permanente de la demande touristique dans la destination
- 4.3 Identification de la destination touristique avec le parc
- 4.4 Organisation de l'offre écotouristique
- 4.5 Création d'un label basé sur la qualité et la durabilité
- 4.6 Élaboration d'un Plan de Marketing de l'écotourisme dans le parc

LIGNE STRATÉGIQUE 5: SENSIBILISER

- 5.1 Sensibilisation des enfants et jeunes au PNTLS, à l'écotourisme et à la durabilité
- 5.2 Sensibilisation de la population locale au PNTLS, à l'écotourisme et à la durabilité
- 5.3 Sensibilisation des visiteurs aux valeurs du Parc National de Talassemthane

LIGNE STRATÉGIQUE 6: Intégrer les produits agraires et artisanaux dans l'écotourisme

- 6.1 Valorisation des produits du terroir


PLAN STRATÉGIQUE DE L'ECOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMANTANE
1.1

Ligne stratégique	RENFORCER LA GOUVERNANCE DU TOURISME: AMÉLIORATION DE LA COOPÉRATION ET DE LA COORDINATION ENTRE LES DIVERS ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et consolider un forum permanent de rencontre, réflexion et discussion, pour assurer la participation locale active dans le développement du tourisme durable dans le PNTLS • Resserrer les relations entre le PNTLS, les entreprises touristiques et d'autres acteurs locaux. • Favoriser la connaissance et le rapprochement entre les acteurs, ainsi que l'établissement d'accords qui facilitent la coopération institutionnelle dans le territoire et avec l'Administration de l'État • Assurer l'exécution adéquate du PSE, au moyen d'un suivi à réaliser dans ce forum
Action	CRÉATION DU FORUM PERMANENT DE TOURISME DURABLE AU PARC NATIONAL TALASSEMANTANE
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • La participation des acteurs locaux dans la planification et la gestion d'une destination touristique, ainsi que la collaboration et la coopération des institutions publiques et privées, sont des éléments indispensables pour le développement du tourisme durable. • Dans le diagnostic du PNTLS, on a identifié beaucoup d'initiatives menées par des ONG et la coopération internationale, qui visent à la promotion des activités de tourisme rural dans le parc national et ses alentours, dans les provinces de Chefchaouen et Tétouan, mais malheureusement, ces initiatives ne sont pas coordonnées. • Unanimité parmi les membres du Groupe de Travail sur la nécessité de faire un suivi de tous ces projets, et aussi des initiatives publiques de développement du tourisme. • Absence de structures adéquates de participation et la nécessité de les créer selon ce que les acteurs interviewés ont déclaré pour l'élaboration du diagnostic. • Actuellement, il y a dans le territoire deux structures de participation locale, pour le développement du tourisme dans le territoire: <ul style="list-style-type: none"> • <u>Les Comités Locaux de la province de Chefchaouen et Tétouan</u> du projet développé par la Fondation Mohamed VI dans la Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée • <u>Commission pour la rédaction de la Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen (SDTCH)</u> <p>En plus, un <u>réseau d'acteurs de tourisme</u> a été créé comme résultat de la Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen (SDTCH). Il regroupe les acteurs concernés dans le tourisme (agences de voyages, entrepreneurs, agences de location de voitures, etc.) et il vient d'être constitué comme association.</p> <p>Ce forum pourrait être créé sur la base des initiatives de participation existantes, avec l'intégration de nouveaux acteurs car le FPTD est toujours ouvert à toutes les parties prenantes.</p>
Description/ Méthodologie	<p>CRÉATION DU FORUM PERMANENT DU TOURISME DURABLE (FPTD) DU PNTLS</p> <p>Il s'agit d'un outil de participation pour assurer le développement du tourisme durable, avec les recommandations suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Membres</u>: les différents agents publics et privés impliqués dans le développement touristique du parc: entrepreneurs et associations touristiques, qui développent leurs activités dans le PNTLS, ONG, associations d'agriculteurs et d'éleveurs, associations d'artisans, associations de femmes et voisins, le PNTLS, Municipalité, représentants de l'Administration de l'État, au moins pour le tourisme, environnement, agriculture, culture et formation, et plus particulièrement les membres du Groupe de Travail qui ont collaboré à la rédaction du PSE. En plus des collectifs et institutions, les personnes à titre individuel peuvent aussi devenir membres du FPTD. • <u>Caractère</u>: permanent, volontaire, informel, dynamique, gratuit, et toujours ouvert à n'importe quel collectif intéressé à participer (centres de recherche, Université, etc.). Excepté si les membres du Groupe le décident, le FPTD n'a pas l'obligation de se doter d'entité juridique, au moins à ses débuts, jusqu'à après avoir généré sa propre dynamique et avoir consolidé sa représentativité et opérativité; par exemple, la constitution du FPTD comme association requerrait des efforts et de l'énergie pour la rédaction de ses statuts, légalisation,

	<p>etc., qui sont très importants pour mettre en marche et faire fonctionner le FPTD</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Fonctions: suivi de l'exécution du PSE, validation des accords et des décisions adoptées, collaboration active aux actions proposées. ● Fonctionnement: Les Normes de fonctionnement du FPTD seront celles qui seront approuvées à la majorité au sein du même forum. On recommande qu'elles soient simples et souples, et on suggère: <ul style="list-style-type: none"> ● Nomination d'un Coordinateur du FPTD, qui dynamise et assure la circulation de l'information entre les membres, avec au moins les fonctions suivantes: actualisation de la base de données des membres du FPTD et leurs coordonnées; réalisation de la convocation et contenus des journées; élaboration d'un rapport de chaque réunion (participants, sujets traités, résultats, accords trouvés); et envoi à tous les membres par email. Dans l'avenir, ces informations pourraient être accessibles sur un web pour la connaissance de tous ceux qui seraient intéressés (Action 1.2). ● Réunion au moins deux fois par an ● Accord sur l'organisation des convocations (avancées, lieu, heure) et contenus des réunions ● Création de Tableaux de Travail thématiques pour travailler des sujets spécifiques. Par exemple: Qualité des services touristiques; Connaissance de la demande; Gestion de déchets dans le parc et ses alentours. Ils peuvent avoir un caractère permanent ou ponctuel, dans ce cas ils cesseront à partir du moment où les problèmes pour lesquels ils ont été créés sont résolus. Chaque tableau devrait avoir un responsable, qui exerce les fonctions de coordinateur et informe sur les progrès atteints au FPTD chaque semestre. ● Inscription dans le Forum: Les intéressés complètent avec leurs données une simple fiche, et par exemple, la confirmation de leur engagement à participer activement au développement du tourisme durable dans le PNTLS.
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> ● Plan Directeur d'Aménagement et de Gestion du PNTLS (1996) et sa révision (Action 2.1)
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Direction du PNTLS: direction du FPTD
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Tous les intéressés à devenir membres du FPTD: participation aux réunions, en apportant leurs connaissances et expériences pour avancer dans les lignes stratégiques du Plan, en collaborant et en promouvant la création de Tableaux de Travail, etc. <p>Contributions attendues des acteurs impliqués, par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Appui économique pour payer le salaire du coordinateur du FPTD, par la Municipalité de Chaouen ● Appui logistique avec la cession d'une salle équipée (téléphone, ordinateur, etc.) ● Coordination, dynamisation du FPTD et suivi de l'exécution du PSE, par ACTLC
Délai d'exécution	2013-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> ● Le salaire pour l'engagement d'un coordinateur-dynamiseur minimum 48 jours à l'année, XXX Dh. Total 5 ans: 240 jours, XXX Dh ● Assistance technique à distance, XXX Dh. Total 5 ans, XXX Dh
Source financière	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre et type de membres du FPTD. Annuellement ● Nombre de réunions du FPTD réalisées et nombre d'assistants. Annuellement ● Nombre de Tableaux de Travail créés, nombre de réunions réalisées et de participants. Annuellement


PLAN STRATÉGIQUE DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMPTANE
1.2

Ligne stratégique	RENFORCER LA GOUVERNANCE DU TOURISME: AMÉLIORATION DE LA COOPÉRATION ET LA COORDINATION ENTRE LES DIVERS ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un espace pour la communication du Plan Stratégique d'Écotourisme du Parc National de Talassemptane aux membres du Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD) • Réunir les informations précises et de qualité sur le PNTLS, son patrimoine naturel et culturel et son offre touristique • Offrir aux visiteurs et aux opérateurs touristiques toutes les informations nécessaires pour réaliser la visite ou organiser une offre touristique • Disposer à la fin d'un outil de communication interne et externe
Action	CRÉATION D'UN SITE WEB PARC NATIONAL TALASSEMPTANE
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • La page web du parc est actuellement en cours de rénovation et il n'y a pas de site web de référence reflétant ses valeurs patrimoniales et l'information touristique d'intérêt. • Une recherche d'information sur le parc de Talassemptane produit un grand nombre de pages avec des informations très diversifiées qui mène parfois à confusion. • La création d'un site web de qualité du PNTLS est nécessaire pour contribuer à la consolidation du FPTD, l'exécution du Plan Stratégique d'Écotourisme, promouvoir la destination écotouristique et rendre l'information accessible à tous les utilisateurs.
Description/ Méthodologie	<p>Il s'agit d'un site Web (en divers langues: arabe, français, espagnol et anglais, selon la phase), qui constitue un espace de communication pour le FPTD, et un outil pour faciliter l'exécution du PSE, la prise de conscience des valeurs du parc par les acteurs et la population locale et, en fin de compte, pour le marché touristique.</p> <p>La création du site web est conçue comme un procès de construction continue avec un rythme déterminé par les avancées réalisées; néanmoins on peut distinguer trois grandes phases dans sa construction, ce qui va constituer des contenus permanents du web:</p> <p>PHASE 1: LE PLAN STRATEGIQUE D'ÉCOTOURISME</p> <p>Dans cette phase le site web doit être un outil de communication efficace du Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD) avec les objectifs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la communication et coordination entre les acteurs impliqués à l'exécution du PSE et faciliter la collaboration pour la réalisation des actions du PSE • Partager des documents de travail référents à l'exécution du PSE d'une façon rapide et efficiente • Assurer la transparence de l'information et la rendre accessible à tous les membres du FPTD • Attirer l'attention d'autres institutions publiques ou privées, soit pour contribuer à l'exécution du PSE (p.e. élèves mastères des institutions académiques), soit pour le profit de l'expérience dans d'autres aires protégées ou destinations touristiques du Maroc <p>Les contenus à inclure, en langues arabe et français, sont au moins les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les documents du Diagnostic, du PSE et des Actions • La base de données des membres du FPTD • La composition des Tableaux de Travail • Les convocations de réunions du FPTD et des Tableaux de Travail, journées et activités de formation ou de sensibilisation, etc. • Les rapports des Tableaux de Travail et les rapports annuels de suivi du PSE • Documents de référence: les documents actuellement inclus dans la wiki de UICN-Med, et de nouveaux documents d'intérêt • Tous les documents qui vont en être déduits de l'exécution des actions du PSE: Plan Directeur d'Aménagement et de Gestion (PDAG) et Plan d'Usage Public (PUP) actualisés,

critères de qualité, bonnes pratiques environnementales, inventaires de ressources, diagnostics, études de visiteurs et de capacité de charge, etc. On doit prêter une attention spéciale aux documents du PDAG et du PUP, comme instruments de planification qui doivent être connus par tous.

- Dossier de presse complet sur l'exécution du PSE, c'est-à-dire, avec copie de toutes les références parues dans les journaux et les magazines, sur Internet, ou liste des interviews dans la radio et la TV (chaîne, programme, date, personnes interviewées). Ce dossier sera très utile pour montrer la répercussion publique de l'exécution du PSE face à obtenir de nouveaux soutiens (administrations publiques, fondations, ONG) pour continuer les travaux des actions du PSE.

PHASE 2: LES VALEURS DU PARC NATIONAL DE TALASSEMTANE

Dans cette phase on doit élaborer l'information juste et précise sur les valeurs naturelles et culturelles du PNJZ, et offrir cette information dans le site web avec un format didactique et attractive, en tenant compte des utilisateurs potentiels, c'est-à-dire pour les étrangers dans les versions en français, espagnol et anglais, la traduction et le sens des mots ou des expressions arabes.

Les contenus à inclure, en langues arabe, français et si possible en espagnol et en anglais, sont au moins les suivants:

- Présentation du PNTLS et de la Région
- Données basiques
- Valeurs naturelles et culturelles. Il ne s'agit pas de faire une liste exhaustive de toutes les valeurs, mais d'en rendre visible la relation entre les uns et les autres. On peut y ajouter des documents avec une liste des valeurs géologiques et des espèces de la flore et la faune pour les passionnés ou experts.
- Les singularités du PNTLS et l'importance de sa conservation
- Cartes

PHASE 3: L'OFFRE TOURISTIQUE DU PARC NATIONAL DE TALASSEMTANE

Dans la dernière phase on doit élaborer toutes les informations dont les visiteurs et les opérateurs touristiques ont besoin pour réaliser la visite ou organiser une offre touristique.

Les contenus à inclure, en langues arabe, français et si possible en espagnol et en anglais, sont au moins les suivants:

- L'engagement des acteurs publics et privés avec la durabilité touristique de la destination. La preuve: avoir été choisi par le UICN comme projet pilote pour la Mise en œuvre d'un réseau écotouristique d'espaces naturels dans des pays méditerranées d'Afrique du Nord, avoir opté par l'écotourisme comme la modalité touristique plus adéquate à une aire protégée et avoir élaboré un plan stratégique pour son développement avec la participation des acteurs publics et privés concernés, qui est en exécution.
- Informations de base pour la visite: comment y arriver, moyen de transport, météorologie, carte avec les équipements d'usage public (aires de pique-nique, sentiers, maison du parc, belvédères, etc.), points d'information, activités à réaliser dans le parc, brochures, etc.
- Activités à réaliser (seulement les activités qui respectent complètement le PDAG, le PUP et moyennant autorisation): avec une fiche descriptive des contenus de chaque activité et les tarifs, et lien à son web (dans les cas des liens on doit soigner spécialement l'unanimité des tarifs)
- Services touristiques: hébergements, restaurants, guides, avec une fiche descriptive des caractéristiques de son offre et les tarifs, et lien à son web (dans les cas des liens on doit soigner spécialement l'unanimité des tarifs); les offres qui n'aient pas un minimum de qualité et durabilité peuvent détériorer ou léser la bonne image de la destination qu'on prétend construire: elles ne devraient pas être incluses. Le site web doit remarquer les offres de services touristiques qui respectent les normes de qualité et bonnes pratiques accordées (Actions 3.1.3 et 3.1.5) ou qui sont labélisés avec le label Clef Vert (Action 3.1.6); ceci fait partie du compromis de la Direction du PNTLS avec les entrepreneurs qui font des efforts pour améliorer la qualité et durabilité de leur offre et collaborent avec le parc.
- Les expériences d'écotourisme résultat de l'Action 4.3, avec les fiches du format commercial élaborées

	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Calendrier d'événements</u> dans la destination, organisés par des entités publiques ou privées ● <u>Recommandations pour faire la visite</u>: Code de Bonnes Pratiques pour les visiteurs et réglementation du parc ● <u>Fichiers numériques d'information téléchargeable en Pdf</u>, en guise de guides avec de renseignements plus vastes et spécifiques sur le parc national: flore, faune, géologie, hydrologie, équipements d'usage public, informations des villes et communes rurales du parc et ses alentours, culture, habitudes, fêtes, cartes, etc. ● <u>Données d'intérêt pour les opérateurs touristiques</u>: les résultats des études de connaissance de la demande (Actions 2.6 et 4.1) et les progrès sur la qualité et la durabilité des services touristiques et de la destination (Actions de la Ligne Stratégique 3) ● Dossier de presse <p>Antérieurement, les contenus de cette troisième phase pourraient être complétés avec:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Forum des visiteurs ● Planificateur de parcours ● Visites virtuelles guidée 3D du parc et des éléments touristiques et des vues aériennes ● Réalisation d'un magazine du parc ● Jeux éducatifs et concours sur le site web et dans le parc pour enfants et adultes ● Actions de fidélisation <p>ACTUALISATION ET CONSOLIDATION DU SITE WEB</p> <p>Élaboration et approbation d'un protocole pour l'entretien du web et mise à jour des informations, au moins avec les contenus suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Soutien pour l'entretien et mise à jour du web ● <u>Engagement des acteurs publics ou privés</u> d'inclure un lien dans leur web vers le web du parc, soit des sites web institutionnels des Ministères du Tourisme, Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Haut Commissariat des Eaux et Forêts et la Lutte contre la Désertification, Provinces de Chaouen et Tétouan, etc. soit des sites privés, comme ceux des entrepreneurs touristiques ou d'associations. <p>Compromis des acteurs publics ou privés de communiquer rapidement aux responsables du web du PNTLS n'importe quel changement dans les informations, spécialement celles qui concernent les dates et les horaires d'ouverture, les activités offertes, les tarifs et les dates de célébration d'événements.</p>
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> ●
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, Direction du PNTLS: financer le site web et son entretien, fournir les informations concernant le parc et l'écotourisme
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Municipalité de Chefchaouen: acquisition du domaine d'Internet ● Commune urbaine et communes rurales (Provinces de Chefchaouen et Tétouan): fournir les informations nécessaires ● Provinces de Chaouen et Tétouan: fournir les informations nécessaires ● Ministère de la Culture: fournir les informations concernant le patrimoine culturel ● Entité responsable de la coordination du FPTD: charger et mettre à jour les informations sur l'exécution du PSE et la participation ● Ministère de Tourisme: fournir les informations qui concernent l'activité écotouristique et son évolution ● Entrepreneurs et associations: fournir des renseignements sur leur activité ● Coopératives et associations des producteurs et artisans
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> ● Création du site web. À court terme: 2013

	<ul style="list-style-type: none">● Entretien du site web. Moyen et long terme: 2013-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none">● Conception de la nouvelle page web: 30000 Dh● Création: fonctionnement de la page web: XXX Dh● Entretien et mise à jour périodique: XXX Dh
Source financière	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">● Web de destination touristique PNTLS opératif● Mises à jour de l'information● Date de la mise opérationnelle du web● Existence du protocole approuvé pour l'entretien et la mise à jour du web● Date de la fin de la première phase● Date de la fin de la deuxième phase● Date de la fin de la troisième phase


PLAN STRATÉGIQUE DE L'ECOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMANTANE
1.3

Ligne stratégique	RENFORCER LA GOUVERNANCE DU TOURISME: AMÉLIORATION DE LA COOPÉRATION ET DE LA COORDINATION ENTRE LES DIVERS ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Arriver à un haut degré d'associationnisme entre le secteur privé d'offres touristiques dans le PNTLS et ses alentours • Avoir un interlocuteur valide, représentatif et reconnu, des entrepreneurs touristiques, avec lequel travailler pour l'exécution du PSE, et pour l'adéquation de la représentation du secteur dans le Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD)
Action	PROMOTION DE L'ASSOCIATIONNISME TOURISTIQUE DANS LE PARC NATIONAL TALASSEMANTANE
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • Le secteur privé d'offres touristiques, l'administration environnementale qui gère le territoire et l'administration touristique qui régule le tourisme et fait la promotion sont les trois chaînons clés qui doivent collaborer pour arriver au tourisme durable dans une aire protégée • On ne peut pas penser que ni la Direction du PNTLS, ni l'administration touristique ou d'autres concernées, parlaient individuellement avec des dizaines d'entrepreneurs: le secteur privé doit être organisé. • Actuellement il existe l'association d'entrepreneurs, Chaouen Rural, qui regroupe 9 gîtes ruraux. Cette association est le résultat des travaux de coopération réalisés par l'Associació Catalana pel temps Lliure i la Cultura (ACTLC), qui gère aussi un Point d'Information et un Centre d'Interprétation dans la ville de Chaouen. En plus, il y a une autre, l'Association Chaouni pour le Développement du Tourisme, qui regroupe les entrepreneurs d'hôtels et de restaurants de Chefchaouen. • Il y a peut être d'autres associations d'entrepreneurs touristiques avec un domaine plus grand que la destination PNTLS, mais l'expérience montre que seulement si ces associations sont très opératives et désignent de représentants connaisseurs et liés au territoire, et en plus reconnus par le secteur local, ces associations pourraient substituer une association locale et jouer le rôle.
Description/ Méthodologie	<p>Il s'agit de réaliser des actions pour promouvoir un haut degré d'associationnisme entre le secteur privé d'offres touristiques dans le PNTLS et ses alentours.</p> <p>Avec l'objectif de ne pas gaspiller de l'énergie et des ressources dans la création d'une nouvelle association, on recommande de faire attention aux associations qui existent déjà: Chaouen Rural, qui compte avec des critères de qualité pour devenir un membre, un bureau d'information et commercialisation dans la place Outa El-Hamman, un site web, et qui réalise un suivi de ses clients et de la satisfaction de leur visite; et Association Chaouni pour le Développement du Tourisme</p> <p>Quelques actions de promotion de l'associationnisme pourraient être:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Soutien du Ministère de Tourisme</u>: subventions pour le développement des actions objectives de l'association (fonctionnement, communication, diagnostics, amélioration de la qualité et durabilité des offres de ses membres, marketing, organisation d'événements, suivi de la demande touristique, etc.) • <u>Soutien de la Municipalité de Chaouen</u>: collaboration payée pour l'organisation d'activités et événements (journées écotouristiques, festivals, etc.), et facilitation logistique s'il est nécessaire (l'association pourrait partager l'espace demandé pour le FPTD dans l'Action 1.1) • <u>Soutien du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, Direction du PNTLS</u>: construction d'une relation de confiance et d'un espace de collaboration privilégié avec l'association d'entrepreneurs, on pourrait prioriser toujours l'association pour collaborer à l'organisation d'activités ou journées du parc, prioriser ses membres dans les activités de formation organisées par le parc ou dans les programmes d'aides par le secteur privé et, à la fin, travailler avec l'association comme un allié pour résoudre les conflits touristiques du parc. • <u>Coordination entre les ONG</u> qui développent des projets avec des entrepreneurs touristiques: diffusion et promotion de l'associationnisme, même comme un critère pour être bénéficiaire de leurs projets
Planification	<ul style="list-style-type: none"> • Plans de Développement Communal du PNTLS (provinces de Chefchaouen et Tétouan)

d'application	<ul style="list-style-type: none">● Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen (SDTCH)
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none">● Associació Catalana pel Temps Lliure i la Cultura (ACTLC)
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none">● Ministère du Tourisme● Municipalité de Chaouen, communes rurales du PNTLS (provinces de Chefchaouen et Tétouan)● Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, Direction du PNTLS● Association Chaouen Rural● Association Chaoueni pour le Développement du Tourisme ACDT● Associations ADL, ATED, Coopération Technique Belge (CTB)● TARGA
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none">● 2013-2017
Budget estimé	
Source financière	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">● Actions déroulées par chacun des acteurs concernés● Nombre de membres des associations d'entrepreneurs touristiques chaque année entre 2013 et 2017 et sur le nombre total d'entrepreneurs touristiques existants


PLAN STRATÉGIQUE DE L'ECOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMANTANE
2.1

Ligne stratégique	AMÉLIORER L'ORGANISATION, LA PLANIFICATION ET LA GESTION DU PNTLS
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel du PNTLS Renforcer les capacités de gestion du Parc National Mise à jour d'une réglementation et un système efficace d'autorisation des activités permises dans le parc
Action	ACTUALISATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET GESTION DU PNTLS
Justification	<ul style="list-style-type: none"> La loi d'Aires Protégées établit que la durée de validité du plan d'aménagement et de gestion de l'aire protégée ne doit pas excéder dix ans. Dans le cas du PNTLS, un Plan Directeur d'Aménagement et Gestion (PDAG) à été élaboré en 1996, donc le (PDAG) devrait être révisé. Il n'y a pas de gestion effective des activités touristiques dans le PNTLS, et les compétences de la Direction du PNTLS ne sont pas bien définies à cet effet. Il n'existe pas de définition claire quel type d'activités sont permises dans le parc (promenade, escalade, canyoning, bain, pêche de truite, etc.) et la façon de les réaliser (seulement guidés, sous autorisation préalable, restriction du nombre de personnes, etc.) Selon le Plan d'Usage Public (2008) «ces activités ne pourront être réalisées que sur autorisation préalable de la Direction du Parc», et selon des conditions définies. On considère nécessaire aussi «l'adoption de mesures réglementaires, dans le but de garantir la sécurité des usagers mais aussi la protection du milieu». Ce système d'autorisation n'a pas été mis en œuvre, et la principale difficulté que l'on trouve c'est <u>le manque de compétences de la Direction du PNTLS</u> pour autoriser la réalisation des activités touristiques.
Description/ Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Création du Comité de Gestion prévue dans le PDAG (1996) du PNTLS, assurant une représentation de toutes les entités et les collectivités concernées par la gestion du parc, afin d'assurer une gestion intégrée et viable dans tout le territoire du parc. Les membres du comité doivent être représentés dans le du FPTD. Création de la Commission Permanente prévue dans le PDAG (1996) du PNTLS et chargé d'assister à la Direction du Parc, doit assurer la représentation des entrepreneurs touristiques et des associations pour la conservation de la nature et du tourisme durable. Actualisation du PDAG, avec une méthodologie participative. Le PDAG doit viser à une gestion intégrée, en tenant compte des activités existantes dans le territoire et les secteurs économiques qui sont concernés. Selon la Loi applicable aux aires protégées, le projet de plan d'aménagement et de gestion de l'aire protégée est soumis à l'avis des collectivités locales, des administrations concernées et des associations de la société civile ayant exprimé leur volonté. Le PDAG actuel établit un zonage, avec une Zone Naturelle Protégée (ZNP) de 1034 ha où est autorisée la circulation et le passage des groupes d'écotouristes guidés suivant des axes précis et balisés. La révision du PDAG devra déterminer les activités écotouristiques qui y seront permises et les conditions et les normes pour la réalisation de ces activités, en tenant compte des résultats des études de capacité de charge élaborées (Action 2.3). Le PDAG actuel établit aussi dans le zonage Le Sanctuaire Naturel Géré (SNG) de 2568 ha où est autorisée l'activité touristique, et une Zone de Gestion des Ressources Naturelles (ZGRN), de 54400 ha, dont l'objectif est de développer, entre autres, l'activité touristique (variante écotourisme) et autres activités de loisirs. Le nouveau PDAG devra déterminer les activités touristiques qui seront autorisées dans chacune de ces zones et les conditions et les normes, avec référence explicite aux types d'hébergements (maisons d'hôtes ou gîtes ruraux) permis ou non permis, et à d'autres infrastructures touristiques. De façon transitoire jusqu'à l'approbation du nouveau PDAG, on devrait mettre en œuvre un système de protection préventive pour limiter quelques activités existantes pouvant avoir un impact sur les milieux naturels. Mise en œuvre d'un système de réglementation et d'autorisation opératif et efficace des activités dans le parc national.

Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> ● Loi applicable aux aires protégées. n° 22-07 (16 juillet 2010) ● Décret de création du parc national, n°2.04.782 du 23 châbane 1425, 8 octobre 2004 ● Plan Directeur d'Aménagement et de Gestion (1996)
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, Direction du PNTLS
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Ministère du Tourisme ● Ministère de la Culture ● Municipalité de Chaouen, communes rurales du PNTLS (provinces de Chefchaouen et Tétouan) ● Associations touristiques et pour le développement ● Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD)
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> ● 2013
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> ●
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> ●
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Comité de Gestion constitué et opératif au sein du FPTD ● Système de protection préventive opératif ● Plan Directeur d'Aménagement et de Gestion mis à jour



Ligne stratégique	AMÉLIORER L'ORGANISATION, LA PLANIFICATION ET LA GESTION DU PNTLS
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les ressources du PNTLS avec potentialité initiale pour le développement de l'écotourisme, et sélectionner celles sur lesquelles les études et les travaux postérieurs (capacité de charge, aménagement, dotation interprétative, etc.) doivent être centrés. • Réduire l'investissement de ressources techniques et économiques dans ces études -qui sont très coûteuses- et concentrer l'investissement dans les ressources vraiment importantes et thématiquement complémentaires dans le parc; c'est-à-dire éviter un gaspillage des ressources qui sont très loin d'être profitées touristiquement, pour une ou autre raison, au moins à une première étape. • Mettre à disposition des acteurs locaux et nationaux, un inventaire qui leur permette d'orienter leurs politiques et les investissements financiers vers des objectifs concrets et des ressources viables pour le développement de l'écotourisme dans le PNTLS.
Action	INVENTAIRE ET PRÉSÉLECTION DES RESSOURCES POTENTIELLES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME DANS LE PNTLS
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le diagnostic du Plan d'Usage Public (PUP, 2008) on a identifié les principales ressources naturelles et culturelles avec potentialité écotouristique dans le parc et ses alentours pour le développement de l'écotourisme, bien que dans quelques cas, il s'agit seulement d'une identification généraliste des types de ressources. • Néanmoins, il n'y existe pas de document opératif avec les données nécessaires pour orienter les efforts techniques et économiques pour la réalisation des études et des investissements d'aménagement et de promotion.
Description/ Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Révision et mise à jour de l'inventaire de ressources réalisé dans le PUP</u>, augmentation des informations en matière des ressources déjà identifiées et de nouvelles ressources, naturelles et culturelles ayant un grand potentiel écotouristique, qui ont une demande actuelle ou potentielle, dans la Zone de Protection Intégrale • Révision d'autres inventaires de ressources (p.e.: dans la Stratégie de Tourisme de la Province de Chaouen), en tenant compte des objectifs de cette action et arriver à compléter la fiche suivante pour chaque ressource. • <u>Conception d'une fiche modèle</u> spécifique pour chaque type de ressource naturelle ou culturelle (sapinières, cours de l'eau, sources, gorges, grottes, religieuse, ethnographiques, etc.) du parc et ses alentours, avec les suivants sujets au moins: <ul style="list-style-type: none"> • Type de ressource • Emplacement • Degré de conservation • Accessibilité • Propriété • Statut du monument (classé ou non classé en tant que patrimoine national ou mondial) • Description • Potentialité écotouristique • Liste essentielle des besoins d'aménagement (p.e. signalisation, accès, sécurité) et d'interprétation, et si possible, estimation financière • <u>Cartographie de base</u> • <u>Sélection et/ou priorités</u> accordées des ressources identifiées, selon des critères de potentialité écotouristique, fragilité, intérêt de leur interprétation, complémentarité thématique, facilité d'accès, sécurité, volume d'investissement économique pour leur aménagement, possibilités de trouver fonds financiers, etc. • Identification des ressources sur lesquelles on doit faire des études de capacité de charge.
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Plan Directeur d'Aménagement et de Gestion (1996) et sa révision (Action 1.2)
Acteur	<ul style="list-style-type: none"> • Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Direction du

exécuteur/ Contribution	PNTLS
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none">● Ministère de la Culture● Ministère du Tourisme (niveau local et national)● Communes rurales du PNTLS (Provinces de Chefchaouen et Tétouan)● Associations● Coopératives et associations de producteurs et artisans
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none">● 2013
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none">●
Source financière	<ul style="list-style-type: none">●
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">● Existence du document de l'inventaire● Existence du document de ressources présélectionnées● Nombre de participants à son élaboration● Informations sur le degré d'accord atteint● Nombre de ressources avec fiche élaborée



PLAN STRATÉGIQUE DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMANTANE

2.3

Ligne stratégique	AMÉLIORER L'ORGANISATION, LA PLANIFICATION ET LA GESTION DU PNTLS
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel du Parc National de Talassemantane Renforcer les capacités de gestion du PNTLS Mise à jour d'une réglementation et un système efficace d'autorisation des activités permises dans le PNTLS
Action	ÉLABORATION D'ÉTUDES DE CAPACITÉ DE CHARGE
Justification	<ul style="list-style-type: none"> Des activités touristiques ou sportives sont réalisées actuellement dans le parc sans une évaluation de leur impact potentiel ou réel sur les ressources naturelles du parc (par exemple: spéléologie, escalade, canyoning, randonnée, etc.). Il y a un risque d'impact sur des zones et des ressources avec une valeur naturelle importante: dans la zone d'Akchour, des falaises, des zones importantes pour la flore, etc. Le cas d'Akchour est spécialement frappant, pour cela, le PUP proposait en 2008 l'élargissement de l'offre afin d'amortir la pression en la répartissant dans plusieurs aires. Il est nécessaire de connaître les possibles impacts et d'étudier les capacités de divers milieux naturels qui supportent des pressions humaines actuellement dans le parc, afin de pouvoir garantir la préservation des écosystèmes naturels. Des études de capacité de charge sont nécessaires pour déterminer les activités permises et les conditions dans lesquelles certaines activités pourraient être réalisées.
Description/ Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Identification des activités qui peuvent être réalisées dans le parc et qui seront le sujet des études de capacité de charge. Définition des zones fragiles et des ressources sensibles aux activités humaines dans les milieux naturels qui supportent ces activités, sur la base du zonage établi par le PDAG et par le PUP (2008). Élaboration d'études de capacité de charge concernant des activités qui peuvent être réalisées dans le parc (selon le PDAG et sa révision), pour assurer la conservation de la biodiversité, déterminer la capacité d'accueil maximale (nombre de personnes, groupes, période de l'année, visite libre, seulement guidée, etc.) et garantir une visite et une expérience de qualité. Vu l'usage actuel, il semble prioritaire de faire ces études sur les zones naturelles fréquentées par les visiteurs (forêts, sommets, rives, zones de bain, etc.), les falaises (voies d'escalade), les sentiers, etc. en prévision d'une possible augmentation des activités comme l'escalade, l'observation d'oiseaux, etc.
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> Plan Directeur d'Aménagement et Gestion (1996) Plan d'Usage Public (2008)
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Direction du PNTLS: identification des activités à considérer et élaboration des études de capacité de charge.
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> Comité de Gestion du PNTLS: définition des termes de référence pour l'élaboration des études de capacité de charge Ministère de la Culture Associations, guides nature et entrepreneurs touristiques: provision d'information sur la réalisation des activités (fréquentation, dates, etc.)
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> 2014
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique pour l'élaboration des études de capacité de charge: XXX Dh, dépendra des résultats du PDAG et de l'inventaire de ressources et du nombre d'études à réaliser
Source financière	<ul style="list-style-type: none">

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">● Nombre de zones fragiles identifiées● Nombre d'acteurs locaux concernés qui ont été consultés● Nombre d'études de capacité de charge proposées● Nombre d'études de capacité de charge réalisés
--------------------	---



Ligne stratégique	AMÉLIORER L'ORGANISATION, LA PLANIFICATION ET LA GESTION DU PNTLS
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et corriger les possibles déficiences dans les équipements d'usage public et son efficacité interprétative • Établir un programme pour l'évaluation périodique et systématique de la qualité de l'usage public du PNTLS
Action	ÉVALUATION ET AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS D'USAGE PUBLIC DU PNTLS
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des équipements d'usage public est une activité très nécessaire pour assurer de manière permanente une transmission efficace des messages conservateurs aux visiteurs et la qualité et satisfaction de leur visite. • Des résultats du Diagnostic du PNTLS on déduit qu'on ne fait pas d'évaluation des équipements d'usage public du PNTLS dans aucun domaine.
Description/ Méthodologie	<p>Évaluation des équipements d'usage public du PNTLS dans deux domaines, en utilisant les informations déjà existantes dans le PUP:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Des équipements proprement dits</u> (signalisation, écomusée, panneaux, sentiers, aires de repos, services de restauration, parkings, etc.): état de conservation, degré d'utilisation, degré de satisfaction, etc. L'évaluation de la signalisation sera réalisée selon la Charte signalétique des aires protégées du Maroc. • <u>De l'efficacité interprétative</u>, grâce à une enquête à réaliser à la sortie de l'écomusée ou du parc, dans la version la plus simple avec une seule question: quel est le message que vous gardez après la visite? Cette question ou d'autres sur le degré de satisfaction pourraient être incluses dans l'enquête de l'Action 2.6 Étude des visiteurs du PNTLS. <p>Après les résultats de cette évaluation, les étapes suivantes sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Conception de la méthodologie et d'un programme pour l'évaluation</u> périodique et systématique, qui doit être inclus dans le Plan d'Usage Public révisé (Action 2.8) • <u>Élaboration d'un Plan d'Amélioration</u> pour corriger les déficiences trouvées, avec définition précise des actions à réaliser et calendrier. Inclusion dans les programmations annuelles du Plan d'Usage Public révisé (Action 2.8), pour son exécution.
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'Usage Public (2008)
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Direction du PNTLS
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement • Communes rurales du PNTLS (provinces de Chaouen et Tétouan) gérant des équipements d'usage public • Association Marocaine pour l'Écotourisme et la Protection de la Nature (AMEPN): mise à niveau et redéfinition des thématiques de ce centre d'interprétation
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • 2014
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> •
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> •
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'équipements évalués • Conception de l'enquête • Nombre d'enquêtes réalisées • Existence du programme pour l'évaluation périodique de l'efficacité interprétative • Existence du Plan d'Amélioration



Ligne stratégique	AMÉLIORER L'ORGANISATION, LA PLANIFICATION ET LA GESTION DU PNTLS
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une gestion adéquate et efficace des ressources dans les équipements d'usage public et d'autres services pour les touristes du PNTLS, moyennant la mise en œuvre d'un plan d'amélioration continue de la gestion environnementale. Donner l'exemple aux visiteurs avec une gestion environnementale adéquate pour promouvoir l'adoption de bonnes pratiques environnementales dans leur vie quotidienne et dans l'exercice de leur profession.
Action	AMÉLIORATION DE LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ÉQUIPEMENTS D'USAGE PUBLIC DU PNTLS
Justification	<ul style="list-style-type: none"> Selon le Diagnostic, la gestion environnementale des équipements d'usage public du PNTLS est conditionnée par la situation de partie et très améliorabile. Les services touristiques en concession ne font pas de gestion environnementale non plus. On ne connaît pas l'existence ou l'inclusion de critères de gestion environnementale dans les termes de référence de futures concessions d'équipements d'usage public du parc Le parc doit profiter l'occasion de la visite pour montrer une gestion environnementale exemplaire et le faire visible aux visiteurs, avec l'objectif de sa sensibilisation environnementale dans sa vie quotidienne.
Description/ Méthodologie	<p>Le plan d'amélioration environnementale touchera:</p> <ul style="list-style-type: none"> La Maison du Parc Kiosque à côté de la Maison du Parc L'entretien et la gestion des déchets des sentiers et des aires de repos Tous les autres équipements existants pour la surveillance du parc Tous les autres projets d'équipements d'usage public du parc, soit reconstruction (le poste gardien détruit par le glissement de terre), pendant l'ouverture (le parking d'Achkour) ou encore en phase de rédaction de projet. On doit profiter l'opportunité d'intégrer les considérations de gestion environnementale dans les premiers stades de rédaction ou exécution des projets, pour éviter le gaspillage de ressources et de nouveaux coûts postérieurs pour l'adaptation environnementale. <p>DIAGNOSTIC</p> <p>On réalisera un diagnostic et on identifiera les besoins d'amélioration de la gestion environnementale des équipements d'usage public, au moins dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> Consommation de l'eau <ul style="list-style-type: none"> Liste des mesures prises et dispositif d'économie de l'eau installé. Analyse des données antérieures et suivi mensuel de la consommation de l'eau pendant les 6 premiers mois. Consommation de l'énergie: <ul style="list-style-type: none"> Liste des mesures prises et dispositif d'économie de l'énergie installé (ampoules de basse consommation, efficacité énergétique des dispositifs électroniques ou appareils installés, énergies renouvelables installées). Analyse des données antérieures et suivi mensuel de la consommation de l'énergie pendant les 6 premiers mois (électricité, gasoil, bois ou d'autres combustibles). Gestion de déchets: <ul style="list-style-type: none"> Séparation de déchets. Identification des produits réutilisables ou consignés (bouteilles en verre, toner d'imprimante, etc.) et ceux qui entraînent une plus grande quantité d'emballage ou de déchets. Gestion de déchets dangereux (huiles, toner d'imprimante, peintures et vernis, ampoules de basse consommation et néons, piles, etc.).

- Quantification du volume de déchets générés et identification de chaque typologie moyennant le suivi mensuel pendant les 6 premiers mois.
- Minimisation de la pollution de l'eau, de l'air et du sol:
 - Systèmes de dépuración des eaux installés.
 - Identification des substances nocives ou dangereuses utilisées (insecticides, pesticides, détergents, équipes de réfrigération utilisant du gaz CFC, etc.).
- Identification des impacts visuels causés par les installations.

PROTOCOLES

Les protocoles doivent être appuyés sur les Codes de Conduite ou Guides de Bonnes Pratiques, et être élaborés avec la participation du personnel d'entretien -qui donnera de bonnes idées- et être reflétés dans un document qui sera distribué au personnel concerné.

- Conception d'un protocole pour la détection d'incidences et réparations dans les installations. Il doit inclure:
 - Portée du protocole et personnes impliquées et responsables.
 - Révision périodique (journalière, hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle... selon chaque cas) des installations pouvant causer une augmentation dans la consommation d'eau ou d'énergie en cas d'être en panne (robinets, chasse d'eau, systèmes d'arrosage, prises d'électricité, chaudière, etc.), registreet description des incidences détectées, responsable de la réparation et du temps écoulé jusqu'à la réparation.
 - Révision périodique des consommations énergétiques et de l'eau pour détecter de possibles fuites ou des fonctionnements pas adéquats.
- Conception d'un protocole de nettoyage
 - Portée du protocole et des personnes impliquées et responsables.
 - Description des tâches de nettoyage à réaliser, manière d'y procéder, produits de nettoyage à utiliser, et mesures d'économie de l'eau et de minimisation de la pollution de l'eau.

PLAN D'AMÉLIORATION ENVIRONNEMENTALE EN 3 ANS

Il sera élaboré avec la participation du personnel concerné et distribué entre eux. Le plan définira les objectifs, les mesures concrètes et les indicateurs pour les domaines du diagnostic:

- Économie de l'eau (réutilisation de l'eau de cuisine pour arrosage, installation de diffuseurs dans les robinets, installation de chasses d'eau de déchargement interrompu, système d'arrosage à dégouttement, réutilisation des eaux grises antérieurement traitées pour l'arrosage, etc.)
- Économie de l'électricité (remplacement progressive des ampoules incandescentes ou halogènes par ampoules de basse consommation, renouvellement des appareils avec critères d'efficacité énergétique, installation des énergies renouvelables, installation des capteurs de mouvement pour l'allumage de la lumière dans les toilettes et les couloirs, etc.)
- Réduction des déchets produits et amélioration de leur gestion (réduction des petits emballages et remplacement par des formats plus grands, utilisation des emballages consignés, séparation des déchets par typologie, etc.)
- Minimisation de la pollution de l'eau, de l'air et du sol (remplacement des substances dangereuses par d'autres naturelles, écologiques ou moins polluantes, substitution des équipes de réfrigération par des équipes utilisant du gaz CFC, etc.)
- Réduction des impacts visuels et acoustiques (substitution de matériel de construction, intégration des installations dans le paysage, restauration des éléments traditionnels au lieu de faire de nouvelles constructions, musique de la buvette, etc.)

Le Plan d'amélioration environnementale inclura aussi:

- Réunions mensuelles avec le personnel pour analyser et évaluer les résultats obtenus, et obtenir leur implication et compromis pour améliorer la gestion environnementale, en proposant et en assumant les objectifs.
- L'incorporation de clauses obligées dans les cahiers de charges ou dans le renouvellement (restaurant, entretien, nettoyage).
- Actions de communication et sensibilisation aux visiteurs (affiches).

	<ul style="list-style-type: none"> ● Évaluation annuelle des résultats obtenus CONSTRUCTION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS <p>La construction de nouveaux centres interprétatifs ou d'autres équipements d'usage public se réalisera en suivant des critères environnementaux quant à leur localisation, leur choix de matériel de construction, approvisionnement de l'eau et choix des énergies d'approvisionnement. De même, on réduira les impacts visuels que puissent causer, en respectant les normes de construction établies, dans le cas où il y en ait, ou en suivant la typologie constructive traditionnelle, dans le cas où il n'y en ait pas.</p>
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> ● Plan d'Usage Public (2008) et sa révision (Action 2.8)
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Direction du PNTLS
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement ● Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement ● Communes rurales du PNTLS (provinces de Chaouen et Tétouan) gestionnaires ou propriétaires d'équipements d'usage public ● Entreprises concessionnaires
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> ● 2014-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> ●
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> ●
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence du document du Diagnostic ● Existence des protocoles ● Existence du Plan d'Amélioration. Degré de participation du personnel des équipements d'usage public ● Résultats annuels obtenus de l'application du plan et résultat final



Ligne stratégique	AMÉLIORER L'ORGANISATION, LA PLANIFICATION ET LA GESTION DU PNTLS
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une connaissance permanente, quantitative et de caractérisation de base des visiteurs du PNTLS • Disposer d'une étude de caractérisation des visiteurs du PNTLS avec des données d'une année complète et la mettre à la disposition des acteurs intéressés (gestionnaires du parc, administrations publiques, entrepreneurs, opérateurs touristiques, etc.)
Action	CONNAISSANCE DES VISITEURS DU PARC NATIONAL TALASSEMANTANE
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses études de connaissance des visiteurs ont été réalisées dans le cadre de diverses initiatives: <ul style="list-style-type: none"> • Le Plan d'Usage Public (2008) fait une caractérisation du profil des visiteurs du parc (provenance, sexe, âge, durée de la visite, saisonnalité, etc.). • Étude de la Fréquentation Touristique Actuelle du Parc de Talassemantane, Rapport annuel, Daoudi Mohamed, 2005. Cette étude quantifie le nombre de visiteurs de la ville de Chaouen, mais il ne différencie pas entre les visiteurs du parc et les autres visiteurs, et une caractérisation de base des visiteurs n'est pas faite. • Le développement touristique dans le Parc National de Talassemantane sous une approche environnementale, 2011. Les informations concernant la caractérisation des visiteurs ont été déduites d'un échantillon très petit (31 questionnaires). • Selon le Diagnostic, il y a un manque de données quantitatives fiables sur les visiteurs du Parc. • D'autre part, la Maison du Parc ne prend pas de données sur les visiteurs. • On ne dispose pas d'informations accessibles et opératives pour avoir une connaissance réelle des visiteurs du PNTLS.
Description/ Méthodologie	<p>Il s'agit d'avoir des connaissances de deux types: une connaissance de base permanente et une connaissance plus approfondie de caractérisation moyennant la réalisation d'une étude pendant une année.</p> <p>CONNAISSANCE DE BASE PERMANENTE</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Conception du registre de données à recueillir</u> dans les équipements d'usage public (Maison du parc, futurs points d'information, etc.); ces données devront inclure au moins la date, la dimension des groupes, le type de visiteurs (famille, amis, scolaire, étudiants ou universitaires, professionnelles), provenance et opérateur touristique ou entité organisatrice dans le cas des groupes. • Élaboration du système d'analyse statistique des données • Identification du département du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification chargé de l'analyse • Instruction du personnel concerné pour la prise et l'envoi de données • Présentation annuelle des résultats au Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD) et inclusion dans le web du parc (Action 1.2) <p>ÉTUDE DE CARACTÉRISATION PENDANT UNE ANNÉE</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Conception d'un questionnaire</u>, avec des variables de bases pour définir le profil du visiteur du PNTLS et les caractéristiques de son voyage: provenance, âge, sexe, niveau de formation, niveau de revenus, durée du voyage, nombre de nuitées dans le parc, type d'hébergement, motivation principal du voyage, source d'information utilisée, activités réalisées, lieux visités dans le parc, équipements d'usage public utilisés (quels miradors, quels sentiers, quels centres, quelles aires de repos, etc.), dépenses réalisées, degré de satisfaction, etc. Ces variables seront définies de manière coordonnée avec la Stratégie Touristique de la Province de Chefchaouen, qui prévoit dans son Plan d'action la création d'un Observatoire de Tourisme, pour que les résultats puissent être ajoutés.

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Test sur un échantillon</u> de 70-100 visiteurs, traitement des résultats, adaptation du questionnaire et traduction au français, afin de mettre à disposition du PNTLS un questionnaire contrasté pour faire des études périodiques et comparer les résultats à long terme. Ce questionnaire sera aussi la base pour la conception d'un système pour la connaissance permanente des visiteurs de la destination (Action 4.2) • <u>Réalisation des enquêtes</u> sur un échantillon fiable pendant toute une année; on propose de faire la plus grande quantité possible d'enquêtes aux visiteurs étrangers, pour mieux les connaître, mais en tenant compte de cette déviation sur l'échantillon au moment de rédiger les résultats totaux. • Élaboration et présentation des résultats au Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD) et à d'autres personnes concernées, comme les opérateurs touristiques. • Diffusion dans les médias spécialisés. <p>Cette étude peut être réalisée à nouveau en 2017, pour connaître l'évolution de la demande et l'incidence de l'exécution des actions du PSE.</p>
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'Usage Public révisé • Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen (SDTCH): Création d'un observatoire de tourisme
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Direction du PNTLS: analyse des données recueillies et diffusion annuelle des résultats
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Communes rurales (gérant les équipements d'usage public) • Ministère du Tourisme (niveau local et national) • Entrepreneurs touristiques ayant des établissements dans le PNTLS • Association Chaouen Rural • Association Marocaine pour l'Écotourisme et la Protection de la Nature (AMEPN): Assistance pour la réalisation de l'étude
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • 2013-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> •
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> •
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Document de registre de données qu'on doit recueillir dans les EUP • Résultats annuels • Document du questionnaire pour l'étude de caractérisation en profondeur • Résultats de l'étude de caractérisation approfondie • Actions de diffusion de résultats



PLAN STRATÉGIQUE DE L'ECOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMANTANE

2.7

Ligne stratégique	AMÉLIORER L'ORGANISATION, LA PLANIFICATION ET LA GESTION DU PNTLS
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et exécuter les actions pour la mise en valeur et leur adéquation interprétative et touristique des ressources du parc.
Action	MISE EN VALEUR ET ADÉQUATION INTERPRÉTATIVE ET TOURISTIQUE DES RESSOURCES
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • Une fois accordée la présélection des ressources sur lesquelles on va travailler (Action 2.2) et avec les résultats des études de capacité de charge (Action 2.3), on arrivera à l'identification finale des ressources à mettre en valeur pour le développement de l'écotourisme dans le parc. • Le pas suivant est la définition des actions pour sa mise en valeur et adéquation interprétative et touristique.
Description/ Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Définition des actions</u> pour la mise en valeur et leur adéquation interprétative et touristique (signalisation, amélioration de l'accès, sécurité, rédaction des messages interprétatifs, réalisation des panneaux, récupération d'écosystèmes ou réhabilitation d'infrastructures rurales, entretien, besoins de personnel, information et sensibilisation des visiteurs, suivi, évaluation permanente, etc.) de chacune des ressources identifiées, budget de chaque action et acteur responsable. Dans toutes les actions d'amélioration, l'image du PNTLS (Charte signalétique des aires protégées du Maroc) doit être présente même pendant l'exécution des actions d'amélioration. • <u>Exécution</u> des actions définies. • <u>Intégration dans la programmation du Plan d'Usage Public</u> de ces actions
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'Usage Public (2008) et sa révision • Plans de Développement Communal du PNTLS (provinces de Chefchaouen et Tétouan)
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Direction du PNTLS
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Culture • Ministère du Tourisme • Communes rurales du PNTLS (provinces de Chefchaouen et Tétouan) • Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement • Associations
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • 2015-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> •
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> •
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions définies • Nombre d'actions exécutées



Ligne stratégique	AMÉLIORER L'ORGANISATION, LA PLANIFICATION ET LA GESTION DU PNTLS
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'offre d'usage public dans le Parc National de Talassemantane Atteindre une ordination et planification de l'usage public compatible avec la conservation des ressources naturelles et culturelles du PNTLS Disposer d'un document accordé et accessible, pour clarifier les activités permises et sa régulation à tous les collectifs qui font usage du parc et pour éviter de possibles conflits
Action	RÉVISION, PROGRAMMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'USAGE PUBLIC
Justification	<ul style="list-style-type: none"> L'usage public dans une aire protégée est l'ensemble des programmes, services, activités et équipements qui doivent être fournis par l'aire protégée afin de rapprocher aux visiteurs les valeurs naturelles et culturelles du parc, d'une manière ordonnée, avec sécurité, et en garantissant la conservation, la compression et l'appréciation de telles valeurs parmi lesquelles l'information, l'éducation et l'interprétation du patrimoine. Le Plan d'Usage Public (PUP) inclue des aspects comme la qualification et la formation du personnel d'usage public, la possible utilisation des installations dans le bâtiment de la Maison du Parc pour des activités comme des expositions et de la vente de produits artisanaux, destination des espaces de travail, etc. Un Plan d'Usage Public (PUP), élaboré à 2008, propose quatre zones prioritaires pour l'aménagement et la mise en place des actions d'usage public, mais il s'agit d'un document généraliste qui ne définit pas de manière détaillée des activités permises ou interdites dans le zonage du parc; d'autre part, les régulations qu'il propose de quelques activités (escalade, canyoning, utilisation de véhicules) n'est pas d'application, et il n'y a pas de régulation d'autres activités (p.e.: pêche de la truite). On a déjà commencé à faire quelques actions prévues dans le PUP, comme la signalisation d'entrée au parc, directionnelle et d'approximation, mais sans avoir élaboré préalablement un contre programme annuel des actions à réaliser et son budget. D'autre part, le Plan Directeur d'Aménagement et Gestion (PDAG) doit être révisé (Action 2.1 Actualisation et mise en œuvre du PDAG), donc le PUP doit aussi être révisé pour le mettre conformément au nouvel PDAG.
Description/ Méthodologie	<p>Révision du PUP avec une méthodologie participée, et avec l'implication du Forum Permanent de Tourisme Durable du PNTLS.</p> <p>Ce document doit être articulé conforme aux directrices du Plan Directeur d'Aménagement et Gestion du PNTLS révisé (Action 2.1).</p> <p>Le PUP doit respecter les recommandations de l'IUCN, cette planification incorporera les activités récréatives et de jouissance de la nature que les visiteurs réalisent, en garantissant la conservation des valeurs naturelles. De même, le PUP tiendra compte de l'application des principes du tourisme durable.</p> <p>Le PUP contiendra au minimum les contenus suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> Introduction Objectifs de planification Diagnostic de la situation de base Conception du Plan d'Usage public (priorité des programmes et des actions, p.e. signalisation, information, équipement interprétatif, éducation environnementale, publications, sensibilisation, sécurité, etc.) et programmations annuelles avec devis et selon les budgets Administration de l'usage public Information public du Plan d'Usage Public Évaluation et suivi du Plan d'Usage Public Communication du Plan d'Usage Public
Planification	<ul style="list-style-type: none"> Plan Directeur d'Aménagement et Gestion du PNTLS révisé

d'application	
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none">● Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, Direction du PNTLS
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none">● Ministère du Tourisme● Ministère de la Culture● Communes rurales du PNTLS (provinces de Chaouen et Tétouan)● Entrepreneurs● Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD)
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none">● 2015
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none">●
Source financière	<ul style="list-style-type: none">●
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">● Existence du Plan d'Usage Public accordé et approuvé● Nombre de programmes et actions définis par le plan● Actions et moyens de diffusion utilisés



Ligne stratégique	AMÉLIORER L'IMAGE DU PNTLS COMME DESTINATION D'ÉCOTOURISME, AVEC QUALITÉ ET DURABILITÉ
Subligne stratégique	3.1. Améliorer la qualité et la durabilité des offres et services touristiques publics et privés
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une gestion adéquate et efficace des ressources dans les équipements et d'autres services pour les touristes, moyennant la mise en œuvre d'un plan d'amélioration continue de la gestion environnementale. Donner l'exemple aux visiteurs avec une gestion environnementale adéquate pour promouvoir l'adoption de bonnes pratiques environnementales dans leur vie quotidienne et dans l'exercice de leur profession.
Action	AMÉLIORATION DE LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ÉQUIPEMENTS D'USAGE PUBLIC DES ALENTOURS DU PNTLS
Justification	<ul style="list-style-type: none"> La ville de Chaouen, située dans les limites du PNTLS, est depuis quelques dizaines d'années une destination touristique de Maroc grâce à ses grandes valeurs historiques et surtout esthétiques de sa Médina et on ne doit pas non plus l'oublier, par la culture du kif qu'on pratique dans le territoire du parc. Le fait c'est que la ville de Chaouen est actuellement le principal -ou le seul- point d'attraction touristique consolidé qui peut être une vitrine pour le PNTLS. Les équipements d'usage public de la ville de Chaouen ou d'autres existants dans les alentours du PNTLS doivent être améliorés pour correspondre et contribuer activement à l'image de qualité et durabilité qu'on prétend construire pour la destination écotouristique PNTLS avec ce PSE. La visite des équipements des alentours du parc (point d'information de Chaouen Rural, musées, etc.) peut compléter et enrichir -ou non- l'expérience des visiteurs dans la découverte du PNTLS Les villes et les communes rurales doivent profiter de l'occasion de la visite pour montrer leur collaboration avec le parc et leur compromis avec la durabilité, à travers une gestion environnementale exemplaire et le faire visible aux visiteurs.
Description/ Méthodologie	<p>Le plan d'amélioration environnementale touchera:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Point d'Information de Chaouen Rural Le Centre d'Interprétation de Chaouen Rural Musées et d'autres centres (p.e.: Musée Ethnologique) Autres <p>DIAGNOSTIC</p> <p>On réalisera un diagnostic et on identifiera les besoins d'amélioration de la gestion environnementale des équipements et des centres, au moins dans les suivants domaines:</p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Consommation de l'eau:</u> <ul style="list-style-type: none"> Relation des mesures et dispositif d'économie de l'eau installés. Analyse des données antérieures et suivi mensuel de la consommation de l'eau pendant les 6 premiers mois. <u>Consommation de l'énergie:</u> <ul style="list-style-type: none"> Relation des mesures et du dispositif d'économie de l'énergie installés (ampoules de basse consommation, efficacité énergétique des dispositifs électroniques ou appareils installés, énergies renouvelables installées). Analyse des données antérieures et suivi mensuel de la consommation de l'énergie pendant les 6 premiers mois (électricité, gasoil, bois ou autres combustibles). <u>Gestion de déchets:</u> <ul style="list-style-type: none"> Séparation de déchets.

- Identification des produits réutilisables ou consignés (bouteilles en verre, toner d'imprimante, etc.) et ceux qui entraînent une quantité plus grande d'emballage ou de déchets.
- Gestion de déchets dangereux (huiles, toner d'imprimante, peintures et vernis, ampoules de basse consommation et néons, piles, etc.).
- Quantification du volume de déchets générés et identification par chaque typologie moyennant le suivi mensuel pendant les 6 premiers mois.
- Minimisation de la pollution de l'eau, de l'air et du sol:
 - Systèmes de dépuración des eaux installés.
 - Identification des substances nocives ou dangereuses utilisées (insecticides, pesticides, détergents, équipes de réfrigération utilisant du gaz CFC, etc.).
- Identification des impacts visuels causés par les installations

PROTOCOLES

Les protocoles doivent être appuyés sur les Codes de Conduite ou Guides de Bonnes Pratiques, être élaborés avec la participation du personnel d'entretien -qui donneront de bonnes idées- et être reflétés dans un document qui sera distribué au personnel concerné.

- Conception d'un protocole pour la détection d'incidences et réparations dans les installations. Il doit inclure:
 - Portée du protocole et personnes impliquées et responsables.
 - Révision périodique (journalière, hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle... selon chaque cas) des installations pouvant causer une augmentation dans la consommation de l'eau ou de l'énergie en cas d'être en panne (robinets, chasse d'eau, systèmes d'arrosage, prises d'électricité, chaudière, etc.), registre et description des incidences détectées, responsable de la réparation et temps écoulé jusqu'à la réparation.
 - Révision périodique des consommations énergétiques et de l'eau pour détecter de possibles fuites ou des fonctionnements pas adéquats.
- Conception d'un protocole de nettoyage:
 - Portée du protocole et personnes impliquées et responsables.
 - Description des tâches de nettoyage à réaliser, manière d'y procéder, produits de nettoyage à utiliser, et mesures d'économie de l'eau et de minimisation de la pollution de l'eau.

PLAN D'AMÉLIORATION ENVIRONNEMENTALE EN 3 ANS

Il sera élaboré avec la participation du personnel concerné et distribué entre eux. Le plan définira les objectifs, les mesures concrètes et les indicateurs pour les domaines du diagnostic:

- Économie de l'eau (réutilisation de l'eau de cuisine pour arrosage, installation de diffuseurs dans les robinets, installation de chasses d'eau de déchargement interrompu, système d'arrosage à dégouttement, réutilisation des eaux grises antérieurement traités pour l'arrosage, etc.)
- Économie de l'électricité (remplacement progressive des ampoules incandescentes ou halogènes par ampoules de basse consommation, renouvellement des appareils avec des critères d'efficacité énergétique, installation des énergies renouvelables, installation des capteurs de mouvement pour l'allumage dans les toilettes et les couloirs, etc.)
- Réduction des déchets produits et amélioration de leur gestion (réduction des petits emballages et substitution pour des formats plus grands, utilisation des emballages consignés, séparation des déchets pour typologie, etc.)
- Minimisation de la pollution de l'eau, de l'air et du sol (substitution des substances dangereuses par d'autres naturelles, écologiques ou moins polluantes, substitution des équipes de réfrigération par des équipes utilisant du gaz CFC, etc.)
- Réduction des impacts visuels et acoustiques (substitution de matériel de construction, intégration des installations dans le paysage, restauration des éléments traditionnels au lieu de faire de nouvelles constructions, musique de la buvette, etc.)

Le Plan d'amélioration environnementale inclura aussi:

- Réunions mensuelles avec le personnel pour analyser et évaluer les résultats obtenus, et

	<p>obtenir leur implication et compromis pour améliorer la gestion environnementale, en proposant et en assumant les objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'incorporation de clauses obligées dans les cahiers de charges ou dans le renouvellement (restaurant, entretien, nettoyage). • Actions de communication et sensibilisation aux visiteurs (affiches). • Évaluation annuelle des résultats obtenus <p>CONSTRUCTION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS</p> <p>La construction de nouveaux centres interprétatifs ou d'autres équipements se réalisera en suivant des critères environnementaux quant à leur localisation, leur élection de matériel de construction, approvisionnement de l'eau et élection des énergies d'approvisionnement.</p> <p>De même, on réduira les impacts visuels possiblement causés, en respectant les normes de construction établies, dans le cas où il y en ait, ou en suivant la typologie constructive traditionnelle, dans le cas où il n'y en ait pas.</p>
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de Tourisme Vision 2020 • Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen (SDTCH) • Plans de Développement Communal des communes des alentours du PNTLS (provinces de Chefchaouen et Tétouan)
Acteur exécuter/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil Régional (Programme Art Gold, PNUD)
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement • Agence de Développement des Provinces du Nord (ADPN) • Ministère du Tourisme • Ministère de la Culture • Commune Urbaine de Chaouen et communes rurales des alentours du parc (provinces de Chaouen et Tétouan) • Fondation Mohamed V pour la Solidarité • Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement • Associations et coopératives
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • 2014-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> •
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> •
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Existence du document du Diagnostic • Existence des protocoles • Existence du Plan d'Amélioration. Degré de participation du personnel des équipements • Résultats annuels obtenus de l'application du plan et résultat final



Ligne stratégique	AMÉLIORER L'IMAGE DU PNTLS COMME DESTINATION D'ÉCOTOURISME, AVEC QUALITÉ ET DURABILITÉ
Subligne stratégique	3.1. Améliorer la qualité et la durabilité des offres et services touristiques publics et privés
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et corriger les possibles déficiences dans les équipements des alentours du parc et son efficacité interprétative • Établir un programme pour l'évaluation périodique et systématique de la qualité des équipements et centres des alentours du PNTLS
Action	ÉVALUATION ET AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS D'USAGE PUBLIC DES ALENTOURS DU PNTLS
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des équipements est une activité très nécessaire pour assurer de manière permanente une transmission efficace des messages qui veulent être communiqués aux visiteurs et la qualité et satisfaction de leur visite. • Des résultats du Diagnostic du PNTLS on déduit qu'on ne fait pas d'évaluation des équipements des alentours du parc dans aucun domaine.
Description/ Méthodologie	<p>Évaluation des équipements dans deux domaines:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des <u>équipements</u> proprement dits: signalisation, état de conservation et entretiens, degré d'utilisation par les visiteurs, revenus et rentabilité, problèmes et insuffisances remarquables, actions prioritaires (amélioration ou installation de signalisation et de panneaux interprétatives, suivi, évaluation permanente, etc.). • De <u>l'efficacité interprétative</u> des centres et équipements et du <u>degré de satisfaction</u> des visiteurs, à partir d'une enquête à faire à la fin des équipements, dans la version plus simple avec deux seules questions: quel est le message que vous gardez après la visite? Recommanderiez-vous la visite à vos amis? Cette question ou d'autres sur le degré de satisfaction pourraient être incluses dans l'enquête de l'Action 4.2: Connaissance permanente de la demande dans les alentours du PNTLS. • Adaptation (si nécessaire) et application de la méthodologie du Programme pour <u>l'évaluation périodique et systématique</u> désignée dans l'Action 2.4 pour l'Évaluation des Équipements d'Usage Public du PNTLS • Élaboration d'un Plan d'Amélioration pour corriger les déficiences trouvées, avec une définition précise des actions à réaliser et calendrier.
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de Tourisme Vision 2020 • Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen (SDTCH)
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère du Tourisme
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Culture • Commune Urbain de Chaouen et communes rurales des alentours du PNTLS (provinces de Chefchaouen et Tétouan) • Entrepreneurs et associations qui gèrent des équipements d'usage public
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • 2014
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> •
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> •
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'équipements évalués • Dessin de l'enquête • Nombre d'enquêtes réalisées

	<ul style="list-style-type: none">• Existence du programme pour l'évaluation périodique de l'efficacité interprétative• Existence du Plan d'Amélioration
--	---



Ligne stratégique	AMÉLIORER L'IMAGE DU PNLS COMME DESTINATION D'ÉCOTOURISME, AVEC QUALITÉ ET DURABILITÉ
Subligne stratégique	3.1. Améliorer la qualité et la durabilité des offres et services touristiques publics et privés
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Définir de manière participative les critères de qualité que doivent remplir les services touristiques, publics u privés, de la destination touristique afin qu'ils soient compétitifs. • Arriver à une masse critique d'entreprises fournisseurs de services touristiques qui remplissent les critères de qualité nécessaires pour faire partie dans l'avenir des produits de l'écotourisme compétitifs.
Action	APPROBATION ET MISE EN PLACE DES CRITÈRES OU NORMES DE QUALITÉ POUR LES SERVICES TOURISTIQUES
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité des services touristiques -de plus en plus demandée- c'est un élément clef pour la compétitivité d'une destination touristique. • La définition et le respect de critères de qualité pour les fournisseurs des services touristiques permettront de dessiner des produits qui garantissent la qualité de l'expérience touristique et un positionnement honnête et garanti dans le marché touristique.
Description/ Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation de base de l'offre touristique existante publique ou privée (hébergement, restauration, activités, points d'information, transports publics, etc.), c'est à dire type de service, catégorie, nombre de places ou de commensaux, activités offertes, horaire du point d'information et informations prêtées, fréquence et conditions de services de transport public, etc. • Révision participative, entre les principaux acteurs concernés dans le tourisme, des systèmes de qualité touristique existantes au Maroc et dans la destination touristique (critères de Chaouen Rural) et dans d'autres pays méditerranéens. • Accord des critères de qualité avec les principaux acteurs et le FPTD. • Communication des critères de qualité accordés aux collectifs concernés. • Diffusion aux opérateurs touristiques et aux médias spécialisés. • Établissement d'un système pour identifier les services touristiques qui accomplissent tous ces critères de qualité accordés ou quelques-uns, avec l'objectif de les prioriser dans les actions du Plan de Marketing (Action 4.6).
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de Tourisme Vision 2020 • Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen (SDTCH)
Acteur exécuter/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère du Tourisme
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Entrepreneurs • Associations ou agences de coopération avec présence dans le territoire • Entreprises publiques avec prestation de services touristiques (information, transports, etc.) • Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement • Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD)
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • 2013
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> •
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> •

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">● Existence des critères de qualité accordés● Nombre de participants pour l'accord des critères de qualité● Existence du système d'identification des services touristiques qui respectent les critères de qualité● Nombre et type de services touristiques qui accomplissent les critères de qualité● Actions de diffusion réalisées
--------------------	---



Ligne stratégique	AMÉLIORATION DE L'IMAGE COMME DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE, AVEC QUALITÉ ET DURABILITÉ
Sous-ligne stratégique	3.1. Améliorer la qualité et la durabilité des offres et des services touristiques publics et privés
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la signalisation des gîtes du PNTLS • Professionnalisation des gîteurs du PNTLS • Élaboration des contenus littéraires et d'images pour sa promotion • Renforcement de l'état juridique des gîtes
Action	AMÉLIORATION DE L'OFFRE, GESTION ET PROMOTION DES GÎTES DANS LE PNTLS
Justification	<p>Chefchaouen et sa province présentent un fort potentiel de développement. Elle est axée sur le tourisme rural et naturel, mais aussi culturel, qui a apporté un véritable élan à son développement socio-économique. Son offre rencontre les besoins d'un segment touristique, en forte croissance: à savoir le tourisme d'aventure, dont fait partie le tourisme durable. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'intervention du programme «Promotion des micro entreprises rurales dans le Nord du Maroc à travers l'appui au secteur du micro crédit».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le Parc National de Talassemtane, il existe de grandes potentialités et il y a déjà une bonne infrastructure pour recevoir les touristes. Un problème qui existe encore c'est la difficulté de trouver les gîtes pouvant accueillir des touristes. La conception et l'installation des signalisations avec un matériel durable peuvent résoudre ce problème. • La majorité des gîteurs n'ont pas beaucoup d'expérience dans le domaine du tourisme rural, donc il reste encore un travail à faire dans la professionnalisation des gîteurs. Surtout sur la gestion du gîte, la décoration de l'intérieur, la restauration et la connaissance des langues les gîteurs peuvent bénéficier des formations spécifiques. • Il existe encore une certaine insécurité chez les propriétaires des gîtes, parce que leurs entreprises touristiques ne sont pas toujours légalisées au niveau de la municipalité et/ou le Ministère responsable.
Description/ Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Pour connaître les besoins du PNTLS en vue de mieux développer le tourisme rural, une recherche a été faite dans le cadre du programme «Promotion des micros entreprises rurales à travers l'appui au secteur du micro crédit», un partenariat entre l'Agence de Développement Social (ADS) et la Coopération Technique Belge (CTB), dans différentes étapes: <ul style="list-style-type: none"> • 1) Un diagnostic sur le tourisme rural pour mieux connaître ce qui existe déjà dans le Parc de gîtes, circuits touristiques, etc. • 2) Un atelier sur la filière tourisme rural dans la région de Chefchaouen avec les gens concernés: les responsables du gouvernement, les gîteurs et les guides, les associations et programmes touristiques, etc. • 3) Des questionnaires avec les cinq gîteurs qui ont montré un intérêt pour s'inscrire dans le projet, pour mieux connaître leurs besoins spécifiques concernant la signalisation, l'eau potable, les infrastructures sanitaires, l'énergie renouvelable, la formation, la communication, l'autorisation par la municipalité et la classification par le Ministère du Tourisme. • 4) L'élaboration d'un plan de tourisme avec un planning des activités dans le cadre du projet. <p>Avec les résultats de la recherche réalisée, les suivants actions à réaliser sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Conception de la signalisation vers les gîtes du PNTLS</u>: Identification des manques et des besoins de la signalisation des gîtes pour faciliter l'arrivée des visiteurs. Conception selon l'image accordée de la destination touristique, fabrication, distribution et installation, selon la législation applicable pour la signalisation dans le réseau routier. • <u>Organisation des formations pour les gîteurs</u>: gestion du gîte, décoration, restauration, promotion, etc. En coordination avec l'Action 3.1.7

PLAN STRATÉGIQUE DE L'ECOTOURISME

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Conception des brochures, cartes de visite, sites web, blog.</u> En coordination avec l'Action 4.6 Élaboration d'un Plan de Marketing • <u>Promotion vers les agences de tourisme nationales et internationales.</u> En coordination avec l'Action 4.6 Élaboration d'un Plan de Marketing • <u>Légalisation des gîtes vis-à-vis du Ministère du Tourisme et des municipalités</u>
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> •
Acteur exécutif/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • La Coopération Technique Belge
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • L'Agence de Développement Social • Ministère de Tourisme • Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, Direction du PNTLS • Les propriétaires des gîtes dans ou près du Parc National de Talassemtane • Organisation française Rêv'évolution
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • 2013-2014
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> • 9.320 DH
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> • Programme «Promotion des micros entreprises rurales à travers l'appui au secteur du micro crédit» partenariat entre l'Agence de Développement Social (ADS) et la Coopération Technique Belge (CTB), 50% du budget: 4.660 DH
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de signalisations de gîtes installées • Nombre d'activités de formation réalisées avec nombre de participants • Rapport sur les contenus accordés pour la promotion des gîtes • Nombre de gîtes légalisés • Nombre de clients des gîtes dans la région du PNTLS • Taux de satisfaction des clients des gîtes dans la région du PNTLS



Ligne stratégique	AMÉLIORER L'IMAGE DU PNTLS COMME DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE AVEC QUALITÉ ET DURABILITÉ
Subligne stratégique	3.1. Améliorer la qualité et la durabilité des offres et des services touristiques publics et privés
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Arriver à accorder entre les acteurs clé les normes de durabilité pour les services touristiques (hébergements, restaurants, activités, information, transport), équipements d'usage public, publics ou privés, communes et visiteurs, pour avancer vers la durabilité de la destination touristique. • Accorder une image véridique de durabilité dans le marché touristique aux services touristiques offerts dans la destination
Action	APPROBATION ET DIFFUSION DES CODES DE CONDUITE OU GUIDES DE BONNES PRATIQUES
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • Le présent projet s'agit d'écotourisme, c'est à dire durable par définition. • La durabilité et la qualité sont deux éléments clef pour la compétitivité dans le marché touristique, spécialement du marché étranger, de plus en plus sensibilisé avec l'environnement. • L'adoption de ces normes permettra en plus d'avancer dans le développement durable de l'ensemble du territoire et d'autres activités et secteurs économiques.
Description/ Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Création de groupes ou des tableaux de travail pour chaque domaine professionnels et avec la participation des ONG. • Analyse des Codes de Conduite élaborés par UICN, pour des services touristiques (hébergements, restaurants, guides), les équipements (publics, privés), administrations publiques et visiteurs. • Discussion des critères pour chaque code et adaptation à la réalité touristique de la destination. • Approbation des codes par le FPTD. • Diffusion aux collectifs concernés. • Établissement d'un système pour identifier les services touristiques qui accomplissent tous ces critères de durabilité accordés ou quelques-uns, avec l'objectif de les prioriser dans les actions du Plan de Marketing (Action 4.11).
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de Tourisme Vision 2020 • Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen (SDTCH)
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification • Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement • Ministère du Tourisme • Ministère de la Culture • Commune Urbaine de Chaouen et communes rurales du parc et ses alentours (provinces de Chefchaouen et Tétouan) • Entrepreneurs • Associations • Entreprises publiques avec prestation de services touristiques (transports, etc.) • Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD)
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • 2013

Budget estimé	<ul style="list-style-type: none">•
Source financière	<ul style="list-style-type: none">•
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">• Existence des critères de durabilité accordés• Actions de diffusion réalisées• Existence du système d'identification des services touristiques qui accomplissent les critères de durabilité• Nombre et type de services touristiques qui accomplissent les critères de durabilité



Ligne stratégique	AMÉLIORER L'IMAGE DU PNTLS COMME DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE AVEC QUALITÉ ET DURABILITÉ
Subligne stratégique	3.1. Améliorer la qualité et la durabilité des offres et des services touristiques publics et privés
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Éducation et sensibilisation des managers des établissements touristiques à la protection et à la valorisation des ressources du PNTLS • Maîtriser et réduire l'impact de l'activité touristique sur le PNTLS d'une manière générale et sur les ressources en particulier (l'eau, l'énergie, les déchets, la faune, la flore, le marécage, le sol...) • Prévenir les pollutions et les dégradations de ces écosystèmes concernant l'activité touristique • Garantir le maintien d'une gestion environnementale permanente et évolutive
Actions	ADHÉSION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE SITUÉS DANS LE PNTLS AU LABEL CLEF VERTE
Justification	<p>L'écotourisme est l'un des produits touristiques croissant du royaume dont l'offre est basée sur les espaces naturels notamment les aires protégées, qui constitue une ressource et une opportunité de diversification de ce produit. Le défi est de concilier entre la conservation de ces espaces et leur usage à des fins touristiques.</p> <p>La Clef Verte est un programme de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement, réalisé par la <u>Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement</u> en 2008 et soutenu par l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT).</p> <p>La Clef Verte a pour but le développement d'un tourisme responsable en récompensant et en soutenant les meilleures initiatives en gestion environnementale dans le secteur de l'hébergement touristique. Cet écolabel vise à changer les comportements des acteurs impliqués tels que les entreprises, les autorités locales, les clients, la communauté locale et de les impliquer en augmentant leur responsabilité envers leur environnement.</p> <p>Il est attribué sur une base volontaire et annuelle, en se conformant à un ensemble de critères obligatoires et optionnels dans les domaines suivants: éducation à l'environnement, gestion environnementale, implication et formation du personnel, information et sensibilisation des clients, gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets, alimentation, environnement intérieur, administration, gestion des espaces verts, etc.</p> <p>Les objectifs du label Clef Verte sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Objectifs éducatifs</u>: <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des managers des établissements touristiques • Formation et implication du personnel • Information et implication des clients • <u>Objectif environnemental</u> <ul style="list-style-type: none"> • Efficience dans l'utilisation des ressources naturelles • <u>Objectif économique</u> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des charges d'exploitation de l'établissement • <u>Objectif social</u> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des conditions de travail du personnel <p>En 2012, 70 établissements sont labélisés au Maroc. Aucun dans le PNTLS.</p>
Description/ Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Révision de l'état des lieux du parc et du Diagnostic réalisé pour l'élaboration de ce Plan Stratégique de l'Écotourisme pour connaître l'implication des gestionnaires du parc, des autorités locales, etc. dans la protection de l'environnement (existe-t-il une stratégie globale du tourisme responsable spécifique à ces endroits, quelles sont les actions réalisées, celles en perspective, le rôle de la société civile, etc.?)

	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaire d'information sur le label au profit des partenaires impliqués dans le Plan Stratégique de l'Écotourisme du PNTLS • Atelier de sensibilisation et d'information au profit des professionnels du tourisme exerçant dans le parc sur la mise en œuvre de label Clef Verte; un ou plusieurs ateliers pour assurer la participation en fonction de l'état des lieux • Mise en place d'une démarche d'accompagnement pour l'implémentation des critères Clef Verte: <ul style="list-style-type: none"> • État des lieux: audit environnemental des établissements • Accompagnement des établissements pour la mise en œuvre des critères de l'écolabel <p><u>Démarche d'adhésion au label</u></p> <table border="1" data-bbox="491 645 1347 990"> <thead> <tr> <th>PHASES</th> <th>CALENDRIER</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Demande d'adhésion au label</td> <td>Ouverte toute l'année</td> </tr> <tr> <td>2. Dépôt de dossier de candidature</td> <td>15 Déc-15 Fév</td> </tr> <tr> <td>3. Examen des dossiers et visite des établissements candidats pour la première fois</td> <td>Mars-Avril</td> </tr> <tr> <td>4. Communication de la liste des lauréats</td> <td>Mai</td> </tr> <tr> <td>5. Audit des établissements labellisés</td> <td>Juillet-Octobre</td> </tr> <tr> <td>6. Renouvellement des dossiers de candidature</td> <td>15 Déc-15 Fév</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le dossier de candidature se renouvelle annuellement et l'objectif derrière est la mise en place d'une démarche d'amélioration continue en phase avec le respect des critères de la clef verte.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information et communication: la Fondation informe et communique tous les ans sur la liste des lauréates Clef Verte au niveau national et international à travers différents moyens et supports de communication: <ul style="list-style-type: none"> • Les sites de la fondation: www.fm6e.org; www.clefverte.ma • Les sites des différents partenaires du programme: Office National Marocain du Tourisme (ONMT), Ministère du Tourisme, Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière • Le site international Green Key: www.green-key.org 	PHASES	CALENDRIER	1. Demande d'adhésion au label	Ouverte toute l'année	2. Dépôt de dossier de candidature	15 Déc-15 Fév	3. Examen des dossiers et visite des établissements candidats pour la première fois	Mars-Avril	4. Communication de la liste des lauréats	Mai	5. Audit des établissements labellisés	Juillet-Octobre	6. Renouvellement des dossiers de candidature	15 Déc-15 Fév
PHASES	CALENDRIER														
1. Demande d'adhésion au label	Ouverte toute l'année														
2. Dépôt de dossier de candidature	15 Déc-15 Fév														
3. Examen des dossiers et visite des établissements candidats pour la première fois	Mars-Avril														
4. Communication de la liste des lauréats	Mai														
5. Audit des établissements labellisés	Juillet-Octobre														
6. Renouvellement des dossiers de candidature	15 Déc-15 Fév														
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de Tourisme Vision 2020, troisième axe de développement: Démarche intégrée de développement durable, respectueuse de l'environnement et de l'authenticité socioculturelle • La législation environnementale du Royaume de Maroc 														
Acteur exécutif/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement 														
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Direction du PNTLS • Ministère du Tourisme (la délégation du tourisme) • La Fédération nationale de l'industrie hôtelière à travers l'association régionale de l'industrie hôtelière • Conseil Régional du Tourisme • Autorités locales • Association Chaouen Rural et les hébergements de Jebel Kelti 														
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • 2013-2015 														
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget va dépendre du nombre de demandes d'adhésion • Actuellement l'adhésion est gratuite pour les hébergements 														

Source financière	<ul style="list-style-type: none">• Partiellement mobilisable (année 2013): Programme RBIM.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de participants aux séminaires• Nombre et profils d'établissements ayant manifesté leur souhait d'adhérer au label• Nombre d'établissements labélisés



Ligne stratégique	AMÉLIORER L'IMAGE DU PNTLS COMME DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE, AVEC QUALITÉ ET DURABILITÉ
Subligne stratégique	3.1. Améliorer la qualité et la durabilité des offres et services touristiques publics et privés
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'amélioration de la qualité et la durabilité des services touristiques à travers la formation.
Action	FORMATION SUR LA QUALITÉ ET LA DURABILITÉ
Justification	<ul style="list-style-type: none"> Une fois accordés les critères de qualité et les codes de conduite ou guide de bonnes pratiques environnementales, il faut faire un travail de formation pour favoriser l'implantation volontaire de ces critères et de ces bonnes pratiques. Divers associations, comme Chaouen Rural, l'Associació Catalana pel Temps Lliure i la Cultura (ACTLC), l'Association de Développement Local de Chefchaouen (ADL) et l'Association Talassemantane pour l'Environnement et le Développement (ATED), ont réalisé des activités de formation sur qualité et durabilité pour les entrepreneurs touristiques. Donc, on peut dire qu'elles comptent avec une expérience qui peut être profité pour résoudre les manques encore existantes entre les entrepreneurs par apport à l'amélioration de la qualité touristique et la durabilité
Description/ Méthodologie	<p>Élaboration et impartition d'un programme de formation avec les suivants contenus:</p> <ul style="list-style-type: none"> Objectifs: exposer et faciliter l'implémentation des critères de qualité et l'adoption de bonnes pratiques environnementales Contenus: <ul style="list-style-type: none"> Normes sur la gestion environnementale des établissements touristiques. Comment mettre en œuvre les critères de qualité et bonnes pratiques environnementales approuvés. Comment communiquer aux clients les préoccupations et l'intérêt des entrepreneurs à l'amélioration de la qualité et de la durabilité. Sensibilisation des clients sur les aspects environnementaux Mesures, subventions et programmes existants concernant ces domaines. Moyens de promotion (web avec information de qualité, identification avec le PNTLS, réseaux sociaux, etc.) Destinataires: <ul style="list-style-type: none"> Propriétaires Personnel d'accueil des visiteurs Personnel de nettoyage Responsable des achats, etc. Développement: avec des séances théoriques mais surtout avec des séances pratiques Caractère continue, selon le secteur on désignera une périodicité différente Programmation: adaptée aux disponibilités de temps des collectifs concernés Évaluation des résultats
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de Tourisme Vision 2020 Plan d'Usage Public (2008)
Acteur exécuter/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> Ministère du Tourisme
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement

	<ul style="list-style-type: none">• Entrepreneurs• Associations touristiques• Chaouen Rural, ACTLC, ADL et ATED: impartition de la formation• Commune urbaine de Chaouen et communes rurales
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none">• 2014-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none">•
Source financière	<ul style="list-style-type: none">•
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">• Existence du programme de formation• Nombre d'heures données• Nombre des personnes formées• Résultats de l'évaluation



PLAN STRATÉGIQUE DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEM-TANE

3.2.1

Ligne stratégique	AMÉLIORER L'IMAGE DU PNTLS COMME DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE, AVEC QUALITÉ ET DURABILITÉ
Subligne stratégique	3.2. Améliorer la qualité et la durabilité de la destination touristique
Objectifs	Formation du personnel politique et technique pour avancer vers la qualité et la durabilité de la destination touristique.
Action	FORMATION SUR LA QUALITÉ TOURISTIQUE ET LA DURABILITÉ
Justification	Une fois accordés les critères de qualité et les codes de conduite ou guide de bonnes pratiques environnementales (Action 3.1.5), il faut faire un travail de formation pour favoriser l'implantation volontaire de ces critères et bonnes pratiques.
Description/ Méthodologie	<p>Élaboration et impartition d'un programme de formation pour améliorer la qualité et la durabilité de la destination touristique.</p> <p>Le programme de formation aura les suivants contenus:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Objectifs:</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Exposer et faciliter l'implémentation des critères de qualité et l'adoption de bonnes pratiques environnementales ● Élaborer de manière participée un programme avec les actions prioritaires à mener pour corriger les faiblesses existantes. ● <u>Contenus:</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Pourquoi est-il nécessaire de travailler pour améliorer la durabilité et la qualité de la destination ? ● Réglementation environnementale ● Comment mettre en œuvre les critères et bonnes pratiques approuvés ? ● Durabilité et qualité touristique (module spécifique pour des techniciens de tourisme) ● <u>Destinataires:</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Personnel politique et technique de la région, les provinces de Chefchaouen et Tétouan, la municipalité et les communes ● Agents de développement local ● Techniciens municipaux (architectes, urbanistes, responsables de transports, etc.) ● Personnel d'entretien (jardiniers, plombiers, etc.) ● Personnel de nettoyage ● Responsable des achats, etc. ● Techniciens municipaux de tourisme et personnel d'accueil des visiteurs ● <u>Développement:</u> avec de séances théoriques mais surtout avec des séances pratiques. ● <u>Caractère continue,</u> selon le secteur on désignera une périodicité différente ● <u>Programmation:</u> adaptée aux disponibilités de temps des collectifs concernés ● <u>Évaluation</u> des résultats
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> ● Stratégie de Tourisme Vision 2020
Acteur exécutif/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification ● Ministère du Tourisme ● Ministère de la Culture ● Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement ● Agence de Développement des Provinces du Nord (ADPN) ● Commune urbaine de Chaouen et communes rurales du PNTLS et ses alentours (provinces

	de Chaouen et Tétouan) <ul style="list-style-type: none">• Associations• TARGA
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none">• 2013-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none">•
Source financière	<ul style="list-style-type: none">•
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">• Existence du programme de formation• Nombre d'heures données• Nombre de personnes formées• Résultats de l'évaluation



Ligne stratégique	AMÉLIORER L'IMAGE DU PNTLS COMME DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE, AVEC QUALITÉ ET DURABILITÉ
Subligne stratégique	3.2. Améliorer la qualité et la durabilité de la destination touristique
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la qualité objective de la destination touristique PNTLS. • Évaluer la qualité subjective de la destination touristique PNTLS perçue par les visiteurs marocains et étrangers. • Identifier les manques et les besoins d'amélioration. • Profiter des connaissances du personnel formé dans l'Action 3.2.1 pour élaborer de manière participée le diagnostic et une feuille de route avec les actions prioritaires à mener pour corriger les défaillances existantes. • Élaborer un Programme d'Amélioration de la Qualité de la destination touristique.
Action	DIAGNOSTIC ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA DESTINATION TOURISTIQUE
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • On commence à voir la qualité d'une destination au moment de décider d'effectuer le voyage. La qualité est un élément déterminant pour la décision finale, on la perçoit pendant la réalisation de la visite ou le séjour, et elle fait partie du souvenir de cette expérience, positif ou négatif, elle détermine la possibilité de répétition de la visite et/ou de sa recommandation, ou non. • Pour l'impression, le souvenir qu'un touriste ou visiteur garde d'une destination à la fin de sa visite, tout compte -fait à part la qualité des services touristiques sous contrat et payés, tout ce qu'on voit et expérimente dès qu'on arrive, pendant le séjour, court ou long, a un effet dans la mémoire et dans la bonne ou mauvaise recommandation.
Description/ Méthodologie	<p>DIAGNOSTIC DE LA QUALITÉ DE LA DESTINATION TOURISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • A réaliser de manière participée avec les techniciens et le personnel formés dans l'Action 3.2.1 • Avec au moins les contenus suivants: <ul style="list-style-type: none"> • Matériel d'informations disponibles et suffisantes sur la destination pour que les visiteurs potentiels puissent prendre une décision positive • Services d'information: Office de Tourisme, point d'information, période d'ouverture, etc. • Signalisation suffisante pour que le visiteur n'ait pas besoin de demander aux promeneurs • Propreté des caniveaux et des fossés, des rues et d'autres espaces urbains • Sécurité • Existence de points noirs dans les noyaux urbains et dans le paysage • Avec l'approbation du Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD) <p>Faute d'un ensemble de référence de normes de qualité objectives pour élaborer ce diagnostic, on peut utiliser les Codes de Conduite ou Guides de Bonnes Pratiques UICN pour les municipalités. En fait la qualité peut être considérée un composant de la durabilité, car sans qualité la destination n'aura pas de compétitivité, ni faisabilité économique à long temps, c'est-à-dire l'activité touristique ne sera pas durable. On pourrait unifier ce diagnostic de qualité avec le diagnostic de durabilité proposé dans l'Action 3.2.3 suivante.</p> <p>La qualité d'une destination touristique est aussi subjective, c'est la qualité perçue par les visiteurs; pour la connaître en économisant des ressources on peut inclure ce thème dans les enquêtes des Actions 2.6 et 4.3</p> <p>AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA DESTINATION TOURISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation et célébration d'un atelier pour l'élaboration participée du programme d'amélioration, avec les objectifs suivants: <ul style="list-style-type: none"> • Exposer les résultats du diagnostic réalisé avant

	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les actions pour corriger les déficiences trouvées ● Identifier les acteurs responsables pour chaque action, budget estimé et fond financier ● Prioriser les actions accordées ● Formuler le Programme d'Amélioration de la Qualité ● Approbation par le Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD)
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> ● Stratégie de Tourisme Vision 2020
Acteur exécuter/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Ministère du Tourisme
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Commune urbaine de Chaouen et communes rurales du PNTLS et ses alentours (provinces de Chaouen et Tétouan) ● Conseil Régional (Programme Art Gold, PNUD) ● Associations ● TARGA ● D'autres entités ayant des compétences en matière par exemple de signalisation routière
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> ● 2014
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> ●
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> ●
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence du diagnostic ● Nombre d'actions proposées dans le programme d'amélioration



Ligne stratégique	AMÉLIORER L'IMAGE DU PNTLS COMME DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE, AVEC QUALITÉ ET DURABILITÉ
Subligne stratégique	3.2. Améliorer la qualité et la durabilité de la destination touristique
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la durabilité de la destination touristique PNTLS. • Identifier les manques et les besoins d'amélioration. • Profiter des connaissances du personnel formé dans l'Action 3.2.1 pour élaborer conjointement le diagnostic et une feuille de route et les actions prioritaires à mener pour corriger les défaillances existantes. • Élaborer un Programme d'Amélioration de la Durabilité de la destination touristique.
Action	DIAGNOSTIC DE LA DURABILITÉ DE LA DESTINATION TOURISTIQUE ET AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • La durabilité d'une destination touristique est une qualité de plus en plus considérée, appréciée et même cherchée, au moins par les visiteurs étrangers. • Si finalement le Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD) décide de diriger l'offre touristique du PNTLS dans le marché étranger, dans le cas des segments spécifiques du marché écotouristique européen ou américain, on doit tenir compte que pour ces visiteurs, ayant des habitudes et des pratiques environnementales dans leurs pays d'origine, le contraste entre la beauté des paysages, les valeurs des ressources du territoire et une possible négligence des administrations publiques sur le soin, la conservation ou la gestion environnementale, peut entraîner un résultat très négatif et des répercussions, p.e. dans les réseaux sociaux, de plus en plus efficaces dans la transmission de l'intérêt d'une destination touristique. • D'autre part, indépendamment des marchés touristiques auxquels le FPTD décide de se diriger fondé sur les résultats obtenus concernant la demande (Actions 2.6 et 4.3), pour les promoteurs de ce projet où s'inscrit ce PSE, s'impose l'obligation de l'incorporation de la durabilité à tous ces résultats; c'est-à-dire dans le cas de cette action, quelque soit le marché touristique auquel l'offre est adressée. Il faut profiter cette occasion pour améliorer la durabilité de la destination.
Description/ Méthodologie	<p>DIAGNOSTIC DE LA DURABILITÉ DE LA DESTINATION TOURISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • À réaliser de manière conjointe et participative entre les techniciens et le personnel formés dans l'Action 3.2.1 • À élaborer sur la base des Codes de Conduite ou Guides de Bonnes Pratiques UICN pour les municipalités, c'est à dire selon les domaines suivants: <ul style="list-style-type: none"> • Existence de personnel qualifié • Ordination territoriale et planification urbanistique • Planification touristique • Évaluation de l'impact environnemental • Transport • Déchets solides urbains • Eau • Énergie • Bruit • Information • Appui aux activités et industries traditionnelles • Avec l'approbation du Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD) <p>AMÉLIORATION DE LA DURABILITÉ DE LA DESTINATION TOURISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation et célébration d'un atelier pour l'élaboration participative du programme du programme d'amélioration, avec les objectifs suivants:

	<ul style="list-style-type: none"> ● Exposer les résultats du diagnostic réalisé avant ● Identifier les actions pour corriger les déficiences trouvées ● Identifier les acteurs responsables pour chaque action, budget estimé et fond financier ● Prioriser les actions accordées ● Formuler le Programme d'Amélioration de la Durabilité ● Approbation par le Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD)
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> ● Stratégie de Tourisme Vision 2020
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Agence de Développement des Provinces du Nord (ADPN)
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification ● Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement ● Ministère du Tourisme, Région Tanger-Tétouan ● Conseil Régional (Programme Art Gold, PNUD) ● Commune urbaine de Chaouen et communes rurales du PNTLS et ses alentours (provinces de Chaouen et Tétouan) ● Associations ● TARGA ● D'autres entités ayant des compétences en matière d'industrie et d'énergie par exemple.
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> ● 2014
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> ●
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> ●
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence du diagnostic ● Nombre d'actions proposées dans le programme d'amélioration



PLAN STRATÉGIQUE DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMANTANE

3.2.4

Ligne stratégique	AMÉLIORER L'IMAGE DU PNTLS COMME DESTINATION D'ÉCOTOURISME, AVEC QUALITÉ ET DURABILITÉ
Subligne stratégique	3.2. Améliorer la qualité et la durabilité de la destination touristique
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Exécuter les programmes d'amélioration de la qualité et la durabilité dans la destination touristique. Profiter des connaissances du personnel formé dans les Actions 3.1.7 et 3.2.1. Communiquer adéquatement les objectifs et les résultats de ces efforts pour contribuer à une image de qualité et durabilité de la destination touristique PNTLS
Action	MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA DESTINATION TOURISTIQUE
Justification	<ul style="list-style-type: none"> Après avoir évalué la qualité et durabilité de la destination, et d'avoir formulé les programmes d'amélioration (Actions 3.2.2 et 3.2.3), il faut déjà les mettre en œuvre.
Description/ Méthodologie	<p>L'amélioration de la qualité et de l'environnement d'une destination touristique est un grand travail à faire par tous: acteurs publics et privés et population locale; les efforts des certains ne réussiront pas sans la collaboration d'autres et vice versa.</p> <ul style="list-style-type: none"> Diffusion des programmes d'amélioration (objectifs, actions et résultats attendus) pour promouvoir la participation des acteurs publics et privés, et population locale (Ligne 5). Célébration d'un acte officiel pour la signature et la visibilité sociale des compromis des acteurs publics et privés pour l'exécution des programmes. Suivi de l'exécution des actions et accomplissement des contenus, calendrier et résultats. Diffusion annuelle des progrès réalisés. Communication de ces progrès aussi dans le marché touristique.
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de Tourisme Vision 2020
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> Agence de Développement des Provinces du Nord (ADPN) Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification Ministère du Tourisme Conseil Régional (Programme Art Gold, PNUD) Commune urbaine de Chaouen et communes rurales du PNTLS et ses alentours (provinces de Chaouen et Tétouan) Associations D'autres entités ayant des compétences par exemple en matière de signalisation routière, d'industrie, d'énergie, etc.
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> 2015-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none">
Source financière	<ul style="list-style-type: none">
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions de diffusion des programmes d'amélioration Nombre d'acteurs publics et privés qui signent l'exécution du programme Nombre d'actions réalisées et investissement



Ligne stratégique	AMÉLIORATION DE L'IMAGE COMME DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE AVEC QUALITÉ ET DURABILITÉ
Subligne stratégique	3.2. Améliorer la qualité et la durabilité de la destination touristique
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Concentrer l'information sur l'offre touristique que propose la province de Chefchaouen et aussi le PNTLS dans un point central et visible • Être aussi un point où des documents d'interprétation des ressources patrimoniales, matérielles et immatérielles, sont disponibles • Former deux animateurs pour le point d'information touristique qui seront capables de clarifier ou de compléter les informations disponibles sur support papier, notamment pour indiquer les directions et l'accès de sites touristiques • Répartir les flux touristiques sur le territoire et dans le temps • Participer à l'amélioration de la qualité des services disponibles sur le territoire
Action	GESTION D'UN POINT D'INFORMATION TOURISTIQUE
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • Dans l'état actuel, lorsque le visiteur arrive à Chefchaouen, il n'a pas d'endroit vers lequel s'adresser pour connaître les offres d'activités, de services et de produits disponibles sur le territoire, à l'exception de l'association Chaouen Rural • L'Association Talasemtane pour l'Environnement et le Développement (ATED), à travers de la Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen (SDTCH) financé par la fondation ETEA et la Coopération espagnole, ont fait bâtir un Point d'Information dans la ville de Chaouen, à l'entrée de la Médina. • ATED a déjà commencé à faciliter des informations aux touristes pendant les week-ends, d'une manière expérimentale, pour connaître leurs intérêts, leurs habitudes, leur profil, etc.
Description/ Méthodologie	<p>Une fois battu le Kioske en bois du Point d'Information, il reste définir le model de gestion du point d'information et déterminer:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entité responsable du Point d'Information • Service d'information avec personnel propre ou concession du service d'information. Horaire d'ouverture au public. • Fonds et sources de financement (p.e.: vent de certains documents) • Formation du personnel. Les animateurs devront être formés sur les valeurs et les ressources touristiques du PNTLS (province de Chefchaouen et Tétouan), et ils devront connaître les possibilités de visite au PNTLS • Équipement informatique pour donner l'information • Protocole pour l'approvisionnement des matériels informatiques • Conditions pour la distribution de prospectus et brochures des entrepreneurs privés <p>Le model de gestion doit être défini d'une manière participative et il doit être approuvé par le FPTD</p>
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen (SDTCH)
Acteur exécutif/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité Chaouen
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Association Talasemtane pour l'Environnement et le développement (ATED) • Entrepreneurs et associations touristiques • Direction du Parc National de Talasemtane • Coopératives et associations des producteurs et artisans

Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none">● 2013-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none">●
Source financière	<ul style="list-style-type: none">● Deux scénarios envisagés:<ul style="list-style-type: none">● Financement par une cotisation des membres du réseau d'acteurs touristiques● Prise en charge des frais de personnel par la Municipalité de Chaouen à travers l'Agence de Développement Local
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">● Existence du modèle de gestion approuvé par le FPTD● Date de l'ouverture officielle au public● Nombre d'heures de service d'information et nombre de consultations résolues par an (par email, par téléphone, physiquement, etc.)● Type de matériels fournis/Thématique



PLAN STRATÉGIQUE DE L'ECOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMANTANE

4.1

Ligne stratégique	CRÉER, FAIRE LA PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION D'EXPÉRIENCES DE L'ECOTOURISME
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'inclusion du Parc National de Talassemantane et ses alentours par les produits ou les circuits touristiques, les opérateurs concernés, les raisons pour l'inclure et les résultats obtenus. • Connaître qui vend la destination actuellement, comment, à qui et à quel prix
Action	ANALYSE DES OPÉRATEURS TOURISTIQUES QUI OFFRENT LA DESTINATION
Justification	<p>Dans l'élaboration du diagnostic on a identifié</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Association Chaouen Rural • Association Chaoueni pour le Développement du tourisme, ACDT • Réseau d'acteurs du tourisme (résultat de la Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen, SDTCH) • Le Gîte Rural Bouhachem (Douar Houmar, Tanakoub) et la Maison Rurale Bellota (Bellota) reçoivent des visiteurs des États-Unis, à travers Chaouen Rural, Préférence Voyages et des opérateurs de Marrakech et Fez • Deux opérateurs touristiques (Marco Polo et Préférence Voyages), situés dans la ville de Chaouen <p>Sauf dans le cas de l'association Chaouen Rural on n'a pas pu obtenir d'informations sur résultats en termes de demande ou de rentabilité.</p>
Description/ Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec les associations touristiques, hébergements et opérateurs cités ci-dessus dans la Justification pour déterminer: <ul style="list-style-type: none"> • Inclusion ou non du PNTLS et raisons • Opérateurs touristiques avec lesquels ils travaillent • Demande et sa caractérisation • Degré de satisfaction • Degré de connaissance d'autres ressources de la destination en plus de celles qui sont déjà offertes • Prévisions par le futur respect de la destination: rentabilité économique, croissance, stabilisation ou réduction de la présence de la destination dans son offre et les raisons • Identification d'autres opérateurs marocains ou étrangers qui offrent la destination, les produits offerts et les résultats. Recherche sur Internet au moins des offres existantes au Maroc, en Espagne, en France et aux États Unis; on propose la fiche modèle ci-dessous. • Élaboration d'un Document synthétique des résultats des recherches réalisées • Diffusion de ce document aux acteurs concernés
Planification d'application	•
Acteur exécuteur/ Contribution	• Ministère du Tourisme
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Association Chaouen Rural: contributions d'information sur les opérateurs • Association Chaoueni pour le Développement du Tourisme (ACDT): contributions d'information sur les opérateurs • Réseau d'acteurs du tourisme: contributions d'information sur les opérateurs • ATED: contributions d'information sur les opérateurs • Opérateurs touristiques Marco Polo et Préférence Voyages • Hébergements Maison Rurale Bellota, Gîte Rurale Bouhachem: contributions d'information sur les opérateurs

	<ul style="list-style-type: none"> ● Association Marocaine pour l'Écotourisme et la Protection de la Nature (AMEPN) ● Université, une institution d'études touristiques
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> ● 2013
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> ● Le salaire d'un technicien ou un étudiant master pendant deux mois
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> ● Engagement d'un technicien de l'administration touristique et/ou projet de recherche universitaire
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'entretiens réalisés ● Nombre d'opérateurs touristiques qui offrent la destination identifiés ● Nombre de produits touristiques qui incluent la destination identifiés ● Existence du Document synthétique des résultats ● Actions de diffusion du document réalisées

CARACTÉRISATION DES OPÉRATEURS TOURISTIQUES ET DE LEUR OFFRE DE LA DESTINATION	
Données basiques	
<ul style="list-style-type: none"> ● Nom de l'opérateur: ● Adresse: ● Pays: ● Téléphone: 	<ul style="list-style-type: none"> ● E-mail: ● Web: ● Personne de contact et charge:
Caractéristiques	
<ul style="list-style-type: none"> ● Spécialisé en: (tourisme cultural, écotourisme, tourisme ornithologique, aires protégées...) ● Modalités des produits offres: (circuits...) ● Destinations offerts: <ul style="list-style-type: none"> ● Au Maroc: ● Dans les pays méditerranéens: 	
Provenance des clients	
<ul style="list-style-type: none"> ● Nationaux: 	<ul style="list-style-type: none"> ● Internationaux:
Produit touristique 1	
<ul style="list-style-type: none"> ● Nom de produit: ● Destinations: ● Activités: ● Services complémentaires: ● Durée: 	<ul style="list-style-type: none"> ● Type d'hébergement et catégorie: ● Services inclus: (guide propre et ou local, transport, entrée aux musées...) ● Clients type: ● Taille du groupe: ● Prix moyen:
Produit touristique 2	
<ul style="list-style-type: none"> ● Nom de produit: ● Destinations: ● Activités: ● Services complémentaires: ● Durée: 	<ul style="list-style-type: none"> ● Type d'hébergement et catégorie: ● Services inclus: (guide propre et ou local, transport, entrée aux musées...) ● Clients type: ● Taille du groupe: ● Prix moyen:



Ligne stratégique	CRÉER, FAIRE LA PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION D'EXPÉRIENCES DE L'ECOTOURISME
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer et coordonner les efforts des acteurs touristiques, publics et privés, pour la connaissance de la demande réelle. • Augmenter la fiabilité des résultats, à travers une unification la plus grande possible de divers modèles de registres et de l'unité de gestion pour son analyse, résultats et diffusion. • Disposer d'une manière permanente des données actualisées sur la demande touristique réelle de la destination, et accessibles pour les acteurs concernés, les opérateurs touristiques et les chercheurs. • Réaliser une étude de caractérisation des visiteurs de la destination avec des données d'une année complète
Action	CONNAISSANCE PERMANENTE DE LA DEMANDE TOURISTIQUE DANS LA DESTINATION
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • La connaissance de la demande touristique et son évolution sont des informations indispensables pour orienter les stratégies, adopter des mesures et prendre des décisions, aussi bien pour les planificateurs des administrations publiques que pour les entrepreneurs privés. • Le manque de données quantitatives fiables sur les visiteurs ne permet pas de réaliser un portrait complet et détaillé des différents profils de touristes venant aux alentours du PNTLS, principalement à la ville de Chaouen, qui constitue un pôle d'attraction pour beaucoup de touristes. • Actuellement, les seules informations fiables sur les visiteurs sont recueillies et analysées par l'Association Chaouen Rural, dans son point d'information et les gîtes de l'association (province de Chefchaouen), mais il ne s'agit pas de données valides pour tous les alentours, car il faut connaître aussi la demande des alentours du parc, du côté de la province de Tétouan. • D'autres sources d'information sur la demande pourront être le Centre d'Interprétation de ACTLC et le Point d'Information Touristique situé dans la ville de Chaouen, où l'Association Talassemantane pour l'Environnement et le Développement (ATED) a commencé à donner des informations de manière expérimentale pendant les fins de semaine.
Description/ Méthodologie	<p>Il s'agit d'avoir des connaissances de deux types: des connaissances de bases permanentes et de connaissances approfondies de caractérisation moyennant la réalisation d'une étude pendant une année.</p> <p>CONNAISSANCE PERMANENTE DE LA DEMANDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Identification des acteurs publics et privés</u> qui, en raison de leurs activités peuvent relever les données des visiteurs ou des participants non résidents qui assistent aux événements annuels. • <u>Accord sur un modèle de registre de visiteurs ou clients avec un bloc commun de données</u> qui permet la quantification et une caractérisation essentielle de la demande de la destination. Le modèle de référence sera le registre adopté par le parc (Action 2.6). Puisque chaque acteur pouvant prendre des données des visiteurs aura différents intérêts sur leur connaissance, il s'agit d'accorder un bloc de données communes le plus grand possible -indépendamment des questions que chaque acteur aura ajouté par son propre intérêt-, avec l'objectif d'avoir un plus grand échantillon, de données comparables et donc une plus grande fiabilité des résultats obtenus. • <u>Rédaction accordée du Système de connaissance de la demande touristique</u> entre tous les acteurs publics et privés participants, au moins avec les contenus suivants: <ul style="list-style-type: none"> • Bloc commun de données • Acteurs participants dans la prise de données • Acteur responsable pour la réception et analyse des données • Acteur responsable pour la communication et diffusion des résultats, avec inclusion dans

	<p>le site web du PNTLS (Action 1.2)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protocole pour l'envoi (format, vie d'envoi, périodicité, etc.) • Analyse statistique à faire des données et résultats (dépouillement et croisement de données) à obtenir • Instruction du personnel concerné pour la prise et l'envoi de données <p>• <u>Présentation annuelle des résultats</u> au FPTD, inclusion dans le web du parc (Action 1.2) et diffusion aux acteurs participants, opérateurs touristiques et moyens de communication spécialisés</p> <p>Il sera nécessaire de se coordonner avec l'action de création d'un Observatoire de Tourisme prévu dans la Stratégie de Tourisme pour la Province de Chefchaouen</p> <p>ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DE LA DEMANDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Conception d'un questionnaire</u>, avec des variables de bases pour définir le profil des visiteurs de la destination et les caractéristiques de leur voyage: provenance, âge, sexe, niveau de formation, niveau de revenus, durée du voyage, nombre de nuitées, type d'hébergement, motivation principale du voyage, source d'information utilisée, activités réalisées, lieux visités dans le parc, équipements d'usage public utilisés, dépense réalisée, degré de satisfaction, etc. Ces variables seront définies de manière coordonnée avec la Stratégie Touristique de la Province de Chefchaouen, qui prévoit dans son Plan d'action la Création d'un Observatoire de Tourisme, pour que les résultats puissent être ajoutés. • <u>Réalisation des enquêtes</u> sur un échantillon fiable pendant toute une année; on propose de faire le plus grand nombre possible d'enquêtes aux visiteurs étrangers, afin de les connaître, mais en considérant cette déviation sur l'échantillon au moment de rédiger l'analyse des résultats totaux. • Élaboration et présentation des résultats au Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD) et à d'autres concernés, comme les opérateurs touristiques. • Diffusion aux médias spécialisés. <p>Cette étude peut se réaliser à nouveau en 2017, pour connaître l'évolution de la demande et l'incidence de l'exécution des actions du PSE.</p>
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de Tourisme Vision 2020 • Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen (SDTCH)
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère du Tourisme
Acteurs impliqués/ Contribution	<p>Contribution des données des visiteurs ou des clients</p> <ul style="list-style-type: none"> • Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Direction du PNTLS: Contribution des données des équipements d'usage public du parc • Commune Urbaine de Chaouen: Contribution des données des équipements qu'elle gère • Entité responsable du futur Point d'information touristique de Chaouen • Entités responsables d'autres équipements d'usage public dans la destination • Entrepreneurs touristiques
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • 2013-2017
Budget estimé	<p><u>Connaissance permanente de la demande</u></p> <p>Le salaire pour l'engagement de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un technicien 5 jours pour l'élaboration du système d'analyse statistique des données, XXX Dh • Un technicien 15 jours par an pour la réalisation de l'analyse statistique et la synthèse des résultats, XXX Dh • Un employé de bureau 15 jours par an: réclamation, réception et introduction dans la Page Excel des données envoyées par les acteurs participants, et envoi des résultats aux acteurs

	<p>participants, et de la note de presse aux opérateurs touristiques et aux médias spécialisés, XXX Dh</p> <ul style="list-style-type: none">• Un spécialiste ½ jour par an pour rédiger la note de presse pour les opérateurs touristiques et pour les moyens de communication spécialisés, XXX Dh <p>TOTAL: XXX Dh et XXX Dh par an Étude de caractérisation de la demande: XXXXX Dh</p>
Source financière	<ul style="list-style-type: none">• 2013-2017
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">• Existence du questionnaire avec un bloc commun• Existence du Système de connaissance de la demande touristique• Nombre d'acteurs participants dans la prise de données• Rapport annuel des résultats• Actions de diffusion réalisées



PLAN STRATÉGIQUE DE L'ECOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMTANE

4.3

Ligne stratégique	CRÉER, FAIRE LA PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION D'EXPÉRIENCES DE L'ECOTOURISME
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Élever la visibilité du Parc National de Talasemtane dans l'image de la destination touristique
Action	IDENTIFICATION DE LA DESTINATION TOURISTIQUE AVEC LE PARC NATIONAL TALASSEMTANE
Justification	<ul style="list-style-type: none"> L'objectif de ce plan stratégique est le développement de l'écotourisme dans le Parc National de Talasemtane, donc le parc doit avoir une présence obligée dans toutes les actions de communication et de marketing de la destination et des offres écotouristiques. Dans les matériels promotionnels, les pages web et les brochures qu'on a révisés pendant l'élaboration du Diagnostic et recueillis dans les visites sur le terrain, la présence du Parc National de Talasemtane est très faible ou nulle; un échantillon au hasard de propriétaires des cafés (place Kasba, ville de Chaouen) à qui on a demandé sur l'existence d'un parc nous renvoyaient toujours aux parcs urbains de la ville, ils ne pensaient jamais au parc national.
Description/ Méthodologie	<p>À réaliser sur la base des résultats de l'Action 4.1 Analyse des opérateurs touristiques offrant la destination</p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Analyse de la présence du PNTLS</u> dans les matériels d'information, de communication et de promotion, sur papier et sur Internet, existants sur la destination, élaborés par des administrations ou institutions publiques, des entrepreneurs privés, des opérateurs touristiques, des agences de voyages, ou des associations, etc. <u>Élaboration et distribution d'un dossier informatif sur le PNTLS</u>, avec des logos, de brèves informations sur ses valeurs naturelles, les équipements d'usage public, des possibilités de visite, de bonnes pratiques pour les visiteurs, etc., une carte et des images. Distribution du dossier à travers des E-mail aux acteurs identifiés dans l'analyse antérieure. Suivi de résultats : répétition de l'analyse après un an
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de Tourisme Vision 2020 Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen (SDTCH)
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Direction du PNTLS
Acteurs impliqués/ Contribution	<p>Contribution: inclusion de l'image et d'informations du PNTLS dans le matériel d'information, de communication et de promotion, sur papier et sur Internet</p> <ul style="list-style-type: none"> Ministère du Tourisme Communes rurales Commune Urbaine de Chaouen Entité responsable du Point d'information touristique de Chaouen Entités responsables d'autres équipements d'usage public dans la destination Entrepreneurs et associations touristiques Associations de développement Coopératives agraires et artisanales
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> 2014-2015
Budget estimé	<p>Le salaire pour l'engagement de:</p> <ul style="list-style-type: none"> Un technicien XX jours pour faire l'analyse de présence du PNTLS, XXX Dh Élaboration du dossier informatif du PNTLS, XXX Dh Un employé de bureau 15 jours pour faire l'envoi du Dossier informatif du PNTLS et l'analyse de l'inclusion de ces informations après un an, XXX Dh

	TOTAL: XXX Dh
Source financière	<ul style="list-style-type: none">•
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">• Liste des acteurs publics et privés qui élaborent du matériel sur la destination• Résultats de l'analyse de présence du PNTLS• Existence du Dossier informatif sur le PNTLS• Nombre d'envois du dossier réalisés• Rapport des résultats de l'analyse après un an



Ligne stratégique	CRÉER, FAIRE LA PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION D'EXPÉRIENCES DE L'ÉCOTOURISME
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Engager tous les acteurs privés et publics concernés dans l'activité touristique de la destination Arriver à la définition d'expériences d'écotourisme qui profitent de la diversité des ressources patrimoniales de la destination
Action	ORGANISATION DE L'OFFRE ÉCOTOURISTIQUE
Justification	<ul style="list-style-type: none"> Il est habituel dans les destinations touristiques émergentes de trouver des déséquilibres dans les services touristiques et, surtout un manque de coordination et de collaboration entre les promoteurs privés, et avec le secteur public. Le positionnement dans le marché touristique d'un territoire ou destination émergente, comme c'est le cas dans le PNTLS, a besoin d'une coordination et collaboration très étroite et continue des acteurs publics et privés pour organiser l'offre touristique qu'on veut placer au marché avec quelques garanties de réussite. Selon le Diagnostic, chaque partie concernant le tourisme dans le parc, travaille de manière individuelle (à l'exception de Chaouen Rural): il n'y a pas d'organisation conjointe de l'offre touristique de la destination, pas d'image commune pour faire le marketing, pas de stratégie accordée pour le marketing et la commercialisation.
Description/ Méthodologie	<p>Pour l'organisation de l'offre touristique dans le PNTLS, on doit commencer à travailler en tenant compte trois facteurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> Une activité touristique préalable, basée sur la ville de Chaouen, et le Parc National de Talassemantane, qui doit être intégrée et optimisée. L'offre touristique d'une destination n'est pas seulement l'offre de services d'hébergements, de restauration ou d'activités, promues individuellement par chaque entrepreneur. Pour la création d'une destination touristique, la collaboration et la coopération de tous les acteurs concernés sont nécessaires. On pourrait dire que ce sont tous les acteurs du territoire de la destination et les acteurs des administrations publiques ayant des compétences dans ce cas en matière d'environnement, de tourisme, de culture, de formation, d'aménagement du territoire, d'énergie, de transport, etc. Le tourisme n'est pas seulement une activité économique; le tourisme a une grande influence sur tout le territoire, l'environnement et la société locale et sur la situation de plusieurs domaines: paysage, transports et communications (réseau routier), hospitalité, qui à leur tour influent encore plus dans l'activité touristique; et tout cela avec une attention spéciale sur l'environnement et la durabilité car il s'agit d'écotourisme. <p>L'organisation de l'offre touristique est un procès complexe, qui a besoin d'une bonne volonté de la part de tous et de la confiance pour travailler ensemble, un procès qui commence mais qui n'a pas de point final.</p> <p>La plupart des actions du PSE ont été conçues précisément pour faciliter l'exécution de cette action et instaurer dans la destination une situation favorable afin de bien organiser une offre d'écotourisme compétitive et durable.</p> <p>L'organisation de l'offre touristique sera basée sur les bons résultats d'autres actions du PSE, et sur les contenus de cette action: réalisation de nombreuses gestions et des entretiens préalables pour organiser des ateliers opératifs.</p> <p>D'autre part, les expériences d'écotourisme doivent avoir un composant interprétatif des valeurs et ressources naturelles et culturelles, et pour cela on doit compter avec des guides spécialisés et formés à ce sujet.</p> <p>ATELIERS DE CRÉATION D'EXPERIENCES D'ÉCOTOURISME</p> <ul style="list-style-type: none"> Convocation: avec le programme, les résultats atteints et la liste des acteurs invités; la direction du parc et les entrepreneurs touristiques sont toujours obligés, les autres acteurs (environnement, communes, gouvernorat, ONG, opérateurs touristiques, etc.) vont changer selon l'objectif de chaque atelier Matériel de travail: cartes du PNTLS et de la destination, d'autres informations

	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'atelier: personnel expert en tourisme et dynamisation participative • L'objectif est d'arriver à définir des expériences d'écotourisme (par la diversité de la durée, des activités, des publics cibles, de prix, etc.) Les ateliers doivent être réalisés jusqu'à arriver à compléter une fiche de chaque expérience si complète qu'on peut l'envoyer aux opérateurs touristiques et placer l'expérience dans le marché touristique. On propose le suivant format commercial et sa traduction aux langues d'intérêt, voir ci-dessous: <table border="1" data-bbox="486 504 1332 1384"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="background-color: #808000; color: white;">NOM DE L'EXPÉRIENCE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Synthèse de l'expérience</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Description de la modalité, parcours et activités</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Jour 1: • Jour 2: • Jour 3: • Jour 4: </td> </tr> <tr> <td>Profil du destinataire</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taille du groupe</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Durée</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Époque de l'année</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Type d'hébergement proposé</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Équipements et services d'usage public utilisés</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Thèmes d'interprétation</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Entreprises fournisseuses</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • D'activités • D'hébergement • De restauration • De transport • Autres </td> </tr> <tr> <td>Prix</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Services inclus</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> • Inclusion dans le web des résultats attirés et les produits conçus avec format commercial (Action 1.2) 	NOM DE L'EXPÉRIENCE		Synthèse de l'expérience		Description de la modalité, parcours et activités	<ul style="list-style-type: none"> • Jour 1: • Jour 2: • Jour 3: • Jour 4: 	Profil du destinataire		Taille du groupe		Durée		Époque de l'année		Type d'hébergement proposé		Équipements et services d'usage public utilisés		Thèmes d'interprétation		Entreprises fournisseuses	<ul style="list-style-type: none"> • D'activités • D'hébergement • De restauration • De transport • Autres 	Prix		Services inclus	
NOM DE L'EXPÉRIENCE																											
Synthèse de l'expérience																											
Description de la modalité, parcours et activités	<ul style="list-style-type: none"> • Jour 1: • Jour 2: • Jour 3: • Jour 4: 																										
Profil du destinataire																											
Taille du groupe																											
Durée																											
Époque de l'année																											
Type d'hébergement proposé																											
Équipements et services d'usage public utilisés																											
Thèmes d'interprétation																											
Entreprises fournisseuses	<ul style="list-style-type: none"> • D'activités • D'hébergement • De restauration • De transport • Autres 																										
Prix																											
Services inclus																											
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de Tourisme Vision 2020 • Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen (SDTCH) 																										
Acteur exécuteur/Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de Tourisme 																										
Acteurs impliqués/Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification • Ministère de la Culture • Commune urbaine de Chaouen et communes rurales du PNTLS et ses alentours (provinces de Chaouen et Tétouan) • Entrepreneurs • Associations touristiques • Associations de développement • Coopératives et associations de producteurs et artisans 																										

	<ul style="list-style-type: none">• Responsables du transport public
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none">• 2015-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none">•
Source financière	<ul style="list-style-type: none">•
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'entretiens réalisés• Nombre d'ateliers réalisés• Nombre d'expériences d'écotourisme définies sous le format commercial



Ligne stratégique	CRÉER, FAIRE LA PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION D'EXPÉRIENCES DE L'ÉCOTOURISME
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un label du Parc National de Talassemptane pour distinguer les services et les offres touristiques qui respectent les normes de qualité et de durabilité • Offrir un avantage compétitif dans le marché touristique aux entrepreneurs touristiques engagés avec le PNTLS, la qualité et la durabilité.
Action	CRÉATION D'UN LABEL PNTLS BASÉ SUR LA QUALITÉ ET LA DURABILITÉ
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • Un label basé sur des critères précis et vérifiables et géré avec rigueur et transparence est un outil efficace pour différencier positivement des produits ou des services dans des marchés concurrentiels. • L'existence de normes de qualité et de bonnes pratiques approuvées et diffusées (Actions 3.1.3 et 3.1.5) peuvent être la base pour créer ce label. • D'autre part, les entreprises fournisseuses de services touristiques ayant adopté ces normes de qualité et de durabilité, et les hébergements labellisés avec La Clef Verte (Action 3.1.6) peuvent constituer la masse critique nécessaire pour faire visible le label, c'est à dire, les premières labellisations.
Description/ Méthodologie	<p>SYSTÈME DE DIFFÉRENCIATION DU PNTLS DE PRODUITS ET DES SERVICES TOURISTIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Établissement et gestion</u> d'un label ou système de reconnaissance de la partie du Parc National de Talassemptane des services et d'offres touristiques, avec l'objectif de leur conférer une valeur ajoutée pour améliorer la commercialisation. Le système doit préciser au moins les contenus suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Principes: qualité, durabilité et collaboration avec le PNTLS • Renouvelable: la reconnaissance de services et produits par le PNTLS ne va pas être éternelle, elle doit être soumise à une rénovation comme résultat d'une inspection maximum tous les deux ans. Si un produit ou un service ne renouvelle pas le label, on doit retirer automatiquement le logo du PNTLS dans tous leurs matériels promotionnels • Protocole pour l'utilisation du logo du PNTLS • Compromis de collaboration des entrepreneurs touristiques avec le PNTLS (p.e. être membres actif du Forum Permanent du Tourisme Durable) • Compromis de collaboration du PNTLS avec les entrepreneurs touristiques • Gestion du système avec la Direction du PNTLS comme maximum responsable • Financement du système • Accord avec les associations touristiques et les entrepreneurs • Approbation du système par le Forum Permanent du Tourisme Durable • Implantation du système: formalisation de la concession de la différenciation et suivi de l'accomplissement du système • <u>Promotion</u> du Système de différenciation du PNTLS de produits et de services touristiques <ul style="list-style-type: none"> • Inclusion du Système dans le web du PNTLS (Action 1.2) • Activités de diffusion du Système • Inclusion différenciée (privilegiée) des produits et des services touristiques labellisés dans les matériels promotionnels du PNTLS et dans les équipements d'usage public du parc • Engagement d'autres acteurs : Point d'information de la ville de Chaouen, d'autres sites web, d'autres associations, etc. <p>Aussi, ce label ou système de reconnaissance du PNTLS peut s'étendre aux produits de terroir issus des parcelles agroécologiques certifiés avec le Système de Garantie Participative Maroc, en cours de réalisation (Action 6.1 Valorisation des produits du terroir), pourvu que les producteurs accomplissent le compromis de collaboration avec le PNTLS (p.e. être membres actifs du Forum Permanent du Tourisme Durable).</p> <p>Finalement, cette action doit être coordonnée avec "La création d'une Marque de qualité territoriale, pour les produits et services du territoire, liée à un plan de formation professionnelle" proposée dans la Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la</p>

	Province de Chefchaouen (SDTCH)
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> ● Stratégie de Tourisme Vision 2020 ● Stratégie de Développement du Secteur Touristique dans la Province de Chefchaouen (SDTCH)
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement, qui peut apporter son expérience de travail avec les entrepreneurs touristiques dans la labellisation avec la Clef Verte: Coordination de la conception et de la gestion du Label
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Direction du PNTLS ● Ministère de Tourisme ● Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement ● Ministère de l'Artisanie ● Entrepreneurs et associations touristiques ● Commune Urbaine de Chaouen et communes rurales du parc et ses alentours (provinces de Chefchaouen et Tétouan) ● Équipements d'Usage Public (publics et privés) ● Associations ● Forum Permanent de Tourisme Durable (FPTD)
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> ● 2015-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> ● Définition du Système: XX DT ● Implantation et gestion du Système (vérification de l'accomplissement des critères et compromis des services et produits et le PNTLS): XX DT ● Promotion et diffusion du Système : XX DT
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> ●
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de séances de travail pour la définition du Système et typologie des participants (entrepreneurs, représentants des associations d'entrepreneur, personnel du PNTLS, etc.) ● Existence du Système de Labellisation ● Nombre d'actions de diffusion entre les entrepreneurs touristiques ● Nombre d'entreprises ou services labellisés ● Nombre d'actions de promotion des entreprises et de services labellisés (par exemple : inclusion dans le web du parc et dans ceux des associations, inclusion dans les brochures et cartes du PNTLS, etc.)



Ligne stratégique	CRÉER, FAIRE LA PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION D'EXPÉRIENCES DE L'ÉCOTOURISME
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir et impliquer tous les acteurs concernés directement ou indirectement par le marketing du tourisme durable de la destination • Élaborer et exécuter un Plan de Marketing respectant le concept de tourisme durable.
Action	ÉLABORATION D'UN PLAN DE MARKETING
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe à peine des actions de marketing du tourisme de la destination, le nombre de ces actions est très minime d'autant plus que leur efficacité reste limitée • Il n'y a pas de structures de coordination entre les secteurs publics et privés pour organiser le marketing de la destination • Le Plan de Marketing élaboré facilitera la promotion de l'Office National Marocain de Tourisme (ONMT), l'organisme public chargé de promouvoir et de commercialiser la destination Maroc, et le mieux placé pour introduire les offres écotouristiques du PNTLS dans son circuit de distribution à travers les représentants, l'internet, etc.
Description/ Méthodologie	<p>L'objectif d'un plan de marketing touristique est en dernier recours la vente des produits touristiques d'une destination; il inclut toutes les actions à réaliser pour faire connaître le produit et la stratégie de commercialisation. Diversifier le produit écotouristique, exercer une veille active de la concurrence et anticiper sont les clés de la réussite d'un plan marketing. En plus, le plan de distribution des offres écotouristiques doit être au centre de l'établissement d'une relation de confiance entre les collaborateurs du PNTLS et les clients.</p> <p>COORDINATION AVEC LE PLAN DE MARKETING DU PARC NATIONAL JEBEL ZAGHOUAN</p> <p>On doit tenir compte que ce Plan de Marketing doit être réalisé d'une manière <u>coordonnée avec le Parc National de Jebel Zaghouan (Tunisie)</u>, l'autre site pilote pour la Mise en œuvre d'un réseau écotouristique d'espaces naturels dans des pays méditerranéens de l'Afrique du nord, c'est-à-dire pour les espaces protégés de la Tunisie, du Maroc et d'autres pays du nord de l'Afrique.</p> <p>ÉTUDE ACTUALISÉE DU MARCHÉ POTENTIEL</p> <p>Avant même d'élaborer un plan marketing, une étude actualisée du marché potentiel s'impose. Cette étude sera aussi valable pour le Parc National de Jebel Zaghouan (Tunisie) et elle doit être partagée avec lui. L'étude va permettre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les segments de clients et réajuster l'offre en fonction de cette demande • Analyser les acteurs en présence sur un marché : leurs produits, leurs parts de marché, leurs forces et faiblesses, leurs stratégies... • Faire un Benchmarking des expériences et des labels internationaux • Dynamiser la politique de publicité et communication (publicité en ligne, télévision, radio, brochures, affiches, témoignages, recommandations...) et repérer avec précision les meilleurs supports publicitaires <p>Les contenus du plan devraient être au moins les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des objectifs du Plan de Marketing à court terme et surtout à moyen et long terme. Prévision des moments auxquels le Plan doit être revu • Présentation des objectifs du Plan pour engager les acteurs publics et privés concernés; la mise en place d'un plan marketing dépendra surtout de la volonté de coopération des différents acteurs. <p>ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE</p> <p>En plus des résultats obtenus dans les recherches de la demande (Actions 2.6, 4.1 et 4.2) on devrait faire:</p>

- Identification des acteurs publics ou privés réalisant déjà des actions de marketing ou ayant des compétences pour les faire. Analyse des instruments (canaux, moyens et matériels de promotion) et actions de marketing réalisées.
- Analyse des instruments et des actions de marketing de l'écotourisme dans d'autres pays pour identifier les plus adéquats.
- Identification et caractérisation des marchés d'écotourisme (marocain et étranger) et des segments de marché, basées sur les résultats des actions de connaissance des visiteurs (Actions 2.6, 4.1 et 4.2)
- Analyse du positionnement actuel de la destination dans le marché touristique (les résultats de l'Action 4.1)

ÉLABORATION DES STRATÉGIES DE MARKETING

- Stratégie de marché: pour arriver aux segments de marché d'intérêt pour la destination
- Stratégie de positionnement: proposition de l'image, devises ou topiques ou idées force et messages à communiquer du produit écotouristique dans le PNTLS, en tenant compte qu'on doit le faire en coordination avec le Parc National de Jebel Zaghouan (Tunisie). Un bon ciblage et un positionnement adéquat des produits et services écotouristiques doivent répondre aux attentes, besoins et désirs des écotouristes et ce en respectant les principes du tourisme durable.
- Stratégie de promotion et commercialisation. L'usage touristique du PNTLS doit être analysé en fonction de la loi de PARETO où 20% des écotouristes pèsent plus de 80% de l'activité du parc; de cette façon un nombre réduit de clients pourra générer des recettes importantes sans nuire les écosystèmes naturels ou la biodiversité du parc. Les recettes générées vont servir au financement de nouveaux investissements au sein du PNTLS (Services de l'État Gérés de Manière Autonome, SEGMA) ou l'amélioration des conditions de vie de la population locale).

Ces stratégies doivent être élaborées en tenant compte de la stratégie de marketing de la Province de Chefchaouen, avec l'objectif de trouver et renforcer des coïncidences, assurer la cohérence de l'image de la destination touristique, concentrer les efforts et les ressources et obtenir de meilleurs résultats

DÉFINITION DES ACTIONS DE MARKETING

- Définition accordée de la typologie des actions, off line et on line, comme :
 - Inclusion du plan de marketing dans le web du parc (Action 1.2) et dans les sites d'autres acteurs concernés (Ministère du Tourisme, ONMT, Fédération Nationale de Tourisme...)
 - Campagne de lancement et présentation de la page web
 - Campagne publicitaire avec l'ONMT et la région touristique
 - Campagne d'information
 - Fam trip et presse trip, valorisation des relations publiques et des relations avec la presse
 - Participation aux foires
 - Foire virtuelle d'écotourisme
 - Liste de portails Internet plus adéquats pour insérer de la publicité
 - Campagne de présentations dans les marchés d'origine, par exemple, aux opérateurs touristiques dans les Offices de Tourisme de pays émetteurs (France, Espagne, etc.)
 - Promotion conjointe avec des offres d'écotourisme des autres aires protégées du Maroc
 - Actions de vente : des bourses touristiques entre les entrepreneurs et les opérateurs touristiques sélectionnés pour formaliser les accords d'affaire, campagnes de vente au public spécialisé, etc.
- Fiche de chacune des actions pour les domaines de la promotion, la publicité et les relations publiques, en détaillant :
 - Description et méthodologie
 - Acteur responsable
 - Budget
 - Évaluation de résultats
- Chronogramme d'exécution

	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier de l'exécution du Plan de Marketing • Suivi du Plan de Marketing
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> •
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère du Tourisme
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification • Ministère de la Culture • Commune Urbaine de Chaouen et communes rurales: appui logistique à l'organisation de Fam Trips et Presse Trips • Associations touristiques: mise en place au niveau local d'agents développeurs, dans le cadre d'un développement de proximité • Entrepreneurs
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • 2016-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> •
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> •
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Existence du document du Plan de Marketing • Nombre d'acteurs engagés • Nombre de fiches d'actions élaborées



Ligne stratégique	SENSIBILISER
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les enfants, les jeunes et la population locale au PNTLS, à l'écotourisme et la durabilité. • Impliquer les maîtres et les professeurs, et leur fournir des ressources didactiques, des idées et du matériel pour l'utilisation des contenus de la sensibilisation. • Contribuer à former les jeunes des futures générations pour qu'ils deviennent des citoyens capables de participer dans la gestion de leur territoire.
Action	SENSIBILISATION DES ENFANTS ET JEUNES AU PNTLS, À L'ÉCOTOURISME ET LA DURABILITÉ
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • On s'est aperçu dans le diagnostic que la population locale se sent peu identifiée au parc, un fait qu'on n'a pas pu dimensionner. • La fondation Mohamed VI, dans son programme d'éducation et sensibilisation pour la Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée (RBIM) a déjà réalisé quelques actions de sensibilisation pour les écoliers dans le Parc National de Talassemantane. La Fondation a développé le programme Éco-école et a organisé des ateliers de formation, aux profits des directeurs des écoles et des éducateurs. Dans la province de Chefchaouen, il y a 8 écoles inscrites, mais on ne connaît pas la portée de ce programme dans les communes rurales du PNTLS appartenant à la province de Tétouan. • En plus, dans son programme 2011-2013, la Fondation prévoit organiser des ateliers "Jeunes reporters" qui visent à promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable par l'expérience personnelle et l'éveil des consciences citoyennes des plus jeunes. Les ateliers se focaliseront sur les techniques journalistiques en faveur de la protection de l'environnement, les spécificités de la RBIM et le rôle des média. • D'autres associations, comme ATED, a aussi réalisé des activités de sensibilisation et éducation environnementale auprès des enfants dans le PNTLS.
Description/ Méthodologie	<p>ÉLABORATION ET EXÉCUTION D'UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION SUR L'ÉCOTOURISME DANS LE PNTLS ET L'AMÉLIORATION DE LA DURABILITÉ</p> <p>Inclusion dans le Programme d'Éducation et Sensibilisation de la RBIM des contenus de sensibilisation sur l'écotourisme dans le PNTLS et la durabilité.</p> <p>Ce programme de sensibilisation sera complémentaire au Programme d'éducation environnementale. Les deux programmes seront incorporés dans le Plan d'Usage Public (PUP) (Action 2.8), avec les suivants contenus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Destinataires</u>: population locale jeune et enfants en général, écoles, lycées et associations de jeunes • <u>Contenus</u> des campagnes et actions de sensibilisation: <ul style="list-style-type: none"> • Écotourisme dans le PNTLS: <ul style="list-style-type: none"> ○ Qu'est-ce que c'est l'écotourisme et le tourisme durable ? ○ Impacts positifs de l'écotourisme sur la conservation du PNTLS et le développement d'autres secteurs traditionnels (valorisation des produits du terroir: agricoles, artisans, etc.) ○ Impacts négatifs du tourisme non durable sur le territoire ○ Attitude positive envers le tourisme durable et les touristes • Durabilité: <ul style="list-style-type: none"> ○ Usage rationnel de l'eau et de l'énergie (attention aux problèmes locaux) ○ Réduction des déchets et séparation sélective si possible ○ Réduction de la pollution domestique de l'eau (huiles, savons, détergents), dans l'hygiène personnel et dans le nettoyage des maisons. • <u>Activités et moyens</u>: <ul style="list-style-type: none"> • Coordination avec les maîtres et professeurs • Édition de matériels pour les professeurs et leurs élèves • Réalisation des activités, liées aux thèmes de la sensibilisation et le programme éducatif, avec des tâches à réaliser à l'intérieur et à l'extérieur de l'école (le parc, les villes, les routes, les cultures agricoles, l'élevage, le paysage, etc.)

	<ul style="list-style-type: none"> ● Activités de travail en équipe pour analyser la conduite des visiteurs sur le terrain ● Dans le cas des enfants non scolarisés, prévision d'activités pour ce collectif par exemple, des discours et des ateliers. ● Caractère continue pendant 5 ans. On désignera une périodicité différente, selon les activités et les moyens. ● Information et diffusion à travers le FPTD des actions prévues et les résultats obtenus. <p>ÉLABORATION ET EXÉCUTION D'UN PROGRAMME D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE</p> <p>Inclusion dans le Programme d'Éducation et Sensibilisation de la RBIM des suivants contenus, en coordination avec les centres participants, les principales associations de jeunes et avec la Direction du PNTLS:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Destinataires</u>: population locale, enfants et jeunes en général, écoles, lycées et associations de jeunes ● <u>Durée</u>: Variable, cela peut être une demi-journée ou plusieurs jours ● <u>Contenus</u>: <ul style="list-style-type: none"> ● Le PNTLS et les principales valeurs ● L'importance de la conservation du PNTLS ● Proposition des visites et randonnées ● Proposition des ateliers et activités ● <u>Activités</u>: <ul style="list-style-type: none"> ● Discours et ateliers sur le parc national et sur la préservation de l'environnement ● Réalisation de randonnées guidées dans le parc pour faire connaître les valeurs les plus singulières ● Visite des équipements d'usage public qui soient adéquats quant aux contenus et moyens interprétatifs pour assurer un apprentissage correct. ● <u>Matériels</u>: Matériel didactique imprimé (cahiers, fiches), jumelles, guides. ● <u>Évaluation du programme</u>: moyennant des enquêtes auprès des centres scolaires ou des responsables de groupes.
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> ● Plan d'Usage Public actualisé ● Programme d'Éducation et Sensibilisation dans la Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée (RBIM)
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement: Élaboration et exécution des programmes et coordination entre les associations réalisant des activités de sensibilisation et d'éducation environnementale.
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Direction du PNTLS ● Ministère de l'Éducation Nationale, Délégation Provinciale de Chaouen et Tétouan ● Centres scolaires et lycées ● Associations de jeunes ● Associations de développement: ATED, ADL, ACTLC, Association pour l'Humain, Terroir et Alternative (AFHTA) ● Association de Maître de Sciences de la Vie et de la Terre
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> ● 2013-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> ●
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> ●
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Programme de sensibilisation ● Programme d'Éducation Environnementale ● Nombre d'actions ● Nombre d'institutions participantes (écoles, lycées, associations de jeunes, etc.)



Ligne stratégique	SENSIBILISER
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la population locale au PNTLS, à l'écotourisme et la durabilité. • Contribuer à former des citoyens capables de participer dans la gestion de leur territoire.
Action	SENSIBILISATION DE LA POPULATION LOCALE AU PNTLS, L'ÉCOTOURISME ET LA DURABILITÉ
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • On s'est aperçu dans le Diagnostic que la population locale se sent peu identifié au parc, fait qu'on n'a pas pu dimensionner. • On a identifié seulement une association, Association Développement Local Chefchaouen (ADL) qui a travaillé avec la population locale des douars du Jebel Kelti sur la durabilité, essentiellement sur la problématique de la gestion des déchets dans les communes rurales qui ne comptent pas sur un service de recueil de déchets • On n'a pas identifié d'autres initiatives de sensibilisation des collectifs générales de population locale (par exemple, maîtresses de maison) sur le PNTLS et la durabilité. • Il faut renforcer ces activités, inclure de nouveaux contenus et élargir les collectifs destinataires à toutes les communes rurales et urbaines du parc et ses alentours.
Description/ Méthodologie	<p>Rédaction d'un programme de sensibilisation de la population locale, avec les contenus suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Destinataires</u>: population locale en générale du PNTLS • <u>Contenus</u> (il faudra les adapter selon les collectifs destinataires, par exemple, population rurale ou population urbaine): <ul style="list-style-type: none"> • Valeurs naturelles et culturelles du PNTLS • L'écotourisme dans le PNTLS: <ul style="list-style-type: none"> ○ Qu'est-ce que c'est l'écotourisme et le tourisme durable ? ○ Impacts positifs de l'écotourisme sur la conservation du PNTLS et le développement d'autres secteurs traditionnels (valorisation des produits du terroir: agricoles, artisans, etc.) ○ Impacts négatifs du tourisme non durable sur le territoire ○ Attitude positive vers le tourisme durable et les touristes • Durabilité <ul style="list-style-type: none"> ○ Usage rationnel de l'eau et de l'énergie (attention aux problèmes locaux, comme le brûlage de pneumatiques pour les puits de chaux: une source d'énergie bon marché est très chère pour la santé et l'environnement) ○ Installations des énergies renouvelables ○ Usage du transport public et du vélo ○ Réduction des déchets et séparation sélective si possible ○ Réduction de la pollution domestique de l'eau (savons, huiles, détergents) ○ Mesures, subventions et programmes en ce qui concerne ces sujets • <u>Activités et moyens</u>: <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur le terrain et distribution de matériel porte à porte • Journées • Visites des équipements d'usage public et randonnées guidées • Discours, débats et ateliers • Campagnes générales dans les médias locaux. • Caractère continue pendant 5 ans. Selon les activités et médias, on désignera une périodicité différente. • Suivi et évaluation des résultats.
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'Usage Public actualisé • Programme d'Éducation et Sensibilisation dans la Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée (RBIM)
Acteur exécutif/	<ul style="list-style-type: none"> • Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement: Élaboration et exécution des

Contribution	programmes et coordination entre les associations réalisant des activités de sensibilisation, par exemple ADL
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none">• Direction du PNTLS• Ministère de l'Éducation Nationale, Délégation Provinciale de Chaouen et Tétouan• Associations des voisins• Associations de femmes• Associations de développement dans le territoire (par exemple, ADL)
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none">• 2013-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none">•
Source financière	<ul style="list-style-type: none">•
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">• Programme de sensibilisation• Nombre de campagnes• Nombre d'actions• Nombre d'institutions



Ligne stratégique	SENSIBILISER
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les visiteurs sur l'importance de leur conduite envers la durabilité du tourisme dans la destination PNTLS. • Réduire les impacts négatifs des visiteurs dans la destination et les coûts d'entretien et de gestion environnementale. • Obtenir de nouveaux alliés pour la diffusion d'une image nouvelle et durable de la destination, basée sur les efforts du territoire, mais aussi sur la possibilité réelle d'une contribution de la part des visiteurs.
Action	SENSIBILISATION DES VISITEURS AUX VALEURS DU PARC NATIONAL DE TALASSEM-TANE
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • Le tourisme durable est aussi une manière durable de consommer le tourisme, de la part des visiteurs.
Description/ Méthodologie	<p>Rédaction d'un programme de sensibilisation pour les visiteurs basé sur les Codes de Conduite ou Guides de Bonnes Pratiques élaborés par UICN pour ce projet. Avec les suivants contenus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Destinataires</u>: visiteurs de la destination PNTLS (parc, ville de Chaouen, etc.) nationaux et étrangers • <u>Contenus</u>: basés sur les Codes de Conduite ou Guides de Bonnes Pratiques élaborés par UICN dans ce projet spécifiquement pour les visiteurs: <ul style="list-style-type: none"> • Avant le voyage • Pendant le voyage • Après le voyage • <u>Activités et moyens</u>: <ul style="list-style-type: none"> • Atelier de coordination avec tous les acteurs qui peuvent contribuer à la sensibilisation des visiteurs • Édition et distribution de matériel et identification des lieux de distribution • Formation du personnel qui distribuera le matériel • Inclusion dans le site web de la destination (Action 1.2) • Gestions pour l'inclusion dans les informations des promoteurs privés et opérateurs touristiques dans la destination • Caractère continue pendant 5 ans. On désignera une périodicité différente en fonction des activités et moyens. • Suivi et évaluation des résultats.
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'Usage Public actualisé • Programme d'Éducation et Sensibilisation dans la Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée (RBIM)
Acteur exécuteur/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement: Élaboration et exécution du programme et coordination entre les associations réalisant des activités de sensibilisation
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du PNTLS • Ministère de Tourisme • Personnel des équipements d'usage public et services d'information • Associations de développement dans le territoire (ACTLC, ADL, ATED, AFHTA, etc.)
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • 2013-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> •
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> •
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Existence du Programme de sensibilisation

	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'actions développées, contenus et acteurs collaborateurs• Nombre de sites web privés qui ont inclus les recommandations• Réduction des coûts d'entretien et de gestion environnementale
--	---



Ligne stratégique	INTÉGRER DES SECTEURS PRODUCTIFS DANS L'ÉCOTOURISME
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver les écosystèmes du PNTLS moyennant la valorisation des produits du terroir a la périphérie immédiate du Parc National de Talassem-tane. • Sensibiliser à la population et les acteurs locaux autour du territoire du PNTLS et partager avec eux les enjeux actuels et futurs de leurs terroirs. • Promouvoir la réhabilitation et le développement des terroirs avec comme base essentielle les pratiques agro-sylvo-pastorales écologiques, respectueuses de l'environnement, aboutissant à la viabilité et à la rentabilité socio-économique. • Développer la commercialisation des produits locaux de qualité dans les villes et villages proches (restaurants, ménages consommateurs, boutiques solidaires..) se basant sur un système de garantie participatif (conscience, confiance, culture du partage, authenticité, responsabilité) entre le producteur et le consommateur
Actions	VALORISATION DES PRODUITS DU TERROIR
Justification	<ul style="list-style-type: none"> • Le recul des forêts et l'érosion constants provoquent la perte de la biodiversité locale (mortalité des sols, peuplements et essences forestières en dégradation progressive,..) • L'agriculture traditionnelle ne répond plus aux exigences socio-économiques actuelles du paysan • Les habitants ruraux du PNTLS abandonnent la production locale, et même celle de leur propres terrains pour devenir davantage consommateurs des produits de la ville • L'élevage (caprin et bovin) des races locales peu productives, est de plus en plus abandonné, substitué par la consommation de viandes et de lait issus de l'agriculture conventionnelle de plaine • L'apiculture traditionnelle est en déperdition par l'absence de relève par les jeunes • Un grand nombre variétés locales -arboricoles (figes, raisins, prunes, amandes, caroubes...), -maraichères saisonnières (poivron, aubergine, potiron, haricot rouge...), -céréalières (orge, sorgho, seigle, blé local, épeautre..), autrefois cultivées dans les vergers (Gherssa et Jnane) entourant de PNTLS, étaient connues pour leur saveur, leur résistance aux maladies, leur adaptabilité écologique, sont aujourd'hui délaissées ou dans un état désuet, en cours de déperdition, ou subissant l'invasion des constructions, l'introduction d'autres cultures souvent inappropriées, exigeantes, plus productives mais moins adaptées. • Les nouvelles générations au sein des populations ignorent ou méconnaissent souvent l'existence ou la valeur ajoutée des produits locaux. • L'exploitation familiale traditionnelle qui se basait sur la polyculture et l'élevage dans le territoire du PNT est en cours de destruction par la pratique de la cannabiculture. • Importation de plus en plus importante de pratiques citadines négatives pour l'environnement : emballages divers et variés non biodégradables, sucreries, dénigrement des pratiques locales (matériaux de construction, habillements, outils de travail)
Description/ Méthodologie	<p>Il s'agit de mettre en place un plan de valorisation de l'agrobiodiversité, des produits, biens et services des Terroirs de Talassem-tane, qui est un patrimoine naturel et culturel important tant au niveau national qu'à l'échelle de la Méditerranée, et ce, comme soutien ou appui de l'écotourisme.</p> <p>Il est prévu aussi dessiner ou concevoir un circuit écotouristique basé sur la diversité des paysages, des terroirs, la visite des lieux de production et de transformation de ces produits, les rencontres d'échanges, les entretiens avec les producteurs, les dégustations, etc...</p> <p>Les actions à réaliser sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification d'un itinéraire de parcours des douars concernés du PNTLS au niveau des 9 communes des provinces de Chefchaouen et Tétouan • Mise en place de critères d'identification • Identification des composants du Panier de biens et services du PNTLS pour une meilleure valorisation et qualité des produits. Il est à noter la grande richesse de ce Panier, aussi bien

	<p>qualitativement que quantitativement</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Enquêtes/entretiens participatifs dans les douars concernés ● Identification des unités de gestion des ressources naturelles: producteurs, agriculteurs, éleveurs, organisations, groupements, coopératives etc. ● Appui de la filière agricole, arboricole, céréalière, maraîchère...(production agro-écologique) ● Formation agroécologique ● Accompagnement et suivi des parcelles privées ● Création d'une banque des semences locales ● Voyages d'étude des producteurs: visite et échange ● Formations de transformation des produits: confitures, gâteaux, pain... ● Appui au développement de l'agritourisme: s'inspirer des «fermes» modèle en agritourisme pour mieux adapter ● Labellisation des produits issue des parcelles agroécologiques: Système de Garantie Participatif Maroc en cours de réalisation ● Création des groupements ou coopératives: agricole et/ou artisanale ● Soutien/encadrement pour la mise en place des locaux pour les coopératives ● Appui au regroupement et à la commercialisation en circuits courts: restaurants locaux, vendeurs locaux, circuits touristiques, destinations de proximité ● Enquête d'identification des consommateurs locaux ● Mise en place d'un lien avec la ligne de marque des produits: marque générale ● Promotion des offres touristiques: produits locaux et gastronomie locale (exemple des «tables paysannes») ● Collecte des recettes culinaires et élaboration/distribution d'une édition simple aux restaurants et hôtels ● Caravane de dégustation au niveau de chaque terroir du PNTLS, et dans les villes de proximité
Planification d'application	<ul style="list-style-type: none"> ●
Acteur exécutif/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Association Fondation pour l'Humain, le Terroir et Alternative (AFHTA)
Acteurs impliqués/ Contribution	<ul style="list-style-type: none"> ● Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Direction du PNTLS ● Ministère de l'Agriculture ● Ministère du Tourisme ● DRATT: Direction régionale de Tanger; DPA de Chefchaouen et Tétouan ● Ministère du Tourisme ● ODECCO de Tanger ● Communes rurales ● Citeurs, agriculteurs, femmes productrices et coopératives ● Établissements touristiques: hôtels, gîtes et maisons d'hôtes ● Consommateurs ● Associations de développement (ACTLC, ADL)
Délai d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> ● 2013-2017
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> ● 3.726.400,00 DH. Voir budget estimé ci-dessous
Source financière	<ul style="list-style-type: none"> ● APDN ● Plan Maroc vert

	<ul style="list-style-type: none"> ● Autres sources
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre des douars participants ● Indicateurs écologiques (biodiversité, lutte anti-érosive, reboisement, vitalisation des sols, retenue des eaux...) ● Nombre d'agriculteurs et de parcelles conduites: 180 agriculteurs ● Nombre d'enquêtes réalisées: 12 enquêtes (douars), 20 établissements touristiques. ● Nombre de formations: 50 formations ● Membre des coopératives: 4 coopératives ● Nombres des consommateurs: restaurants, hôtels, familles ● Marque des produits: ● Locaux réalisés: 4 locaux ● Produits certifiés SGP Maroc: cahier de charges et le Label des produits ● Circuits agrotouristiques: 5 circuits balisés. ● Recettes éditées. 1.000 éditions ● Nombre des visites/rencontres de dégustation: 10 visites d'études

Estimation de Budget	Salaire net	Période d'action	NB des mois	Coût unitaire	Coût total (DH)	Clarification des postes budgétaires
1. Ressources humaines						
1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)						
1.1.1 Coordinateur de projet:	8.000	2013 à 2017	48		384.000,00	<ul style="list-style-type: none"> Gestion administrative et financier de projet Superviseur des activités de projet Réalisation les rapports de projet auprès les bailleurs de fonds
1.1.2 Animateur: Technique	6.000	2013 à 2017	48		288.000,00	<ul style="list-style-type: none"> Enquête au terrain Mise en place des actions au terrain
1.1.3 Animatrice: terrain et administratif/ personnel de soutien	6.000	2013 à 2017	48		288.000,00	<ul style="list-style-type: none"> Enquête au terrain Mise en place des actions au terrain
2. Formation	NB	Durée	Mois total	Coût unitaire	Coût total	Justification budget
2.1 Formation et encadrement en agro écologie :	50	2014 à 2016	24	3.000,00	150.000,00	180 agriculteurs/producteurs: 10 groupes
2.2 Formation « transformation des produits » :	15	2014 à 2016	24	5.000,00	75.000,00	100 femmes, productrices des produits transformés
2.3 accompagnement et suivi au terrain			48			Le travail de deux animateurs au terrain: suivi et logistique
2.4 Conception: étiquetage et emballage des produits	10 produits	2014 à 2016	24	20.000,00	200.000,00	Qualité de produits: emballage, titrage
2.5 Visites d'études et d'échanges :	10	2015 à 2016	24	10.000,00	100.000,00	10 voyages pour 180 producteurs et femmes
3. Autres actions de la valorisation des produits						
3.1 Balisage des circuits agrotouristiques:	7	2016 à 2017	12	5.000,00	35.000,00	Tracer 5 circuits courts et 2 long
3.2 Labellisation des produits:	40 produits	2015 à 2017	12		100.000,00	SGP Maroc: réunions, voyages, mise en place
3.3 Documents des recettes:	2000	2016 à 2017	12	100,00	200.000,00	Edition des recettes traditionnelles : valoriser la gastronomie locale
3.4 Caravane de dégustation et vente des produits de chaque terroir	4	2016 à 2017	12	5.000,00	20.000,00	Organiser les caravanes d'agrotourisme au PNTLS

4. Locaux de points de vente						
4.1 Construction ou amélioration des locaux	4	2015 à 2016	24	300.000,00	1.200.000,00	Mise en place les lieux de travail et de vente des produits: transformation et exposition
5. Équipement et fournitures						
5.1 Achat de véhicules	1	2013- 2017	48		250.000,00	Exécution les activités de projet
5.2 Maintenance et frais d'essence		2013- 2017	48	300,00	14.400,00	Frais de véhicule pendant le projet
5.3 Mobilier, matériel d'ordinateur	2	2013- 2017	48	7.000,00	14.000,00	Matériels de travail
5.4 Machines, papier etc.		2013- 2017	48	500,00	24.000,00	Équipement de bureau
5.5 Tél/fax		2013- 2017	48	2.000,00	96.000,00	Communication
6 Sous-équipement et fournitures						
6.1 Location du Bureau local		2013- 2017	48	3.000,00	144.000,00	Frais de location d'un loyer à la ville
7. Autres coûts, services						
5.1 déplacement des membres du Bureau de la fondation	5	2013- 2017	48	3.000,00	144.000,00	Hébergement et restauration des membres de bureau pendant les missions de projet
Total de Budget estimé (2013-2017)					3.726.400,00	

ANNEXES

1. MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL
2. ACTEURS RESPONSABLES ET IMPLIQUÉS DANS LE PLAN
3. CALENDRIER D'EXÉCUTION

Annexe 1. Membres Groupe de Travail

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMTANE				
	NOM ET PRÉNOM	CHARGE ET ENTITÉ	TÉLÉPHONE	EMAIL
PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL				
1	Ben Tahayekt, Mahamed	Asociación Catalana para el Tiempo Libre y la Cultura (ACTLC)	06 18 36 21 36	mhen@actlc.org
2	Hassoun, Ibtihal	ACTLC	06 48 74 15 34	ihassoun@actlc.org
3	El Habti, Abdelajiz	Association de Développement Local (ADL) de Chefchaouen	06 73 69 51 08	abounidal66@gmail.com ; adlchef@menara.ma
4	Mesbah, Abdelhamid	Directeur de l'Association de Développement Local (ADL) de Chefchaouen	05 39 98 86 60	adlchef@gmail.com
5	Hasnaoui, Abdelmoughit	ADL	06 65 06 38 90 05 39 98 86 60	hasn199@yahoo.fr
6	Mehson, Fadoua	ADL	06 39 98 86 60	adlchef@menara.ma ; adlchef@gmail.com
7	Afassi, Elias	Coordinateur de l'Association Talassemtane pour l'Environnement et le Développement (ATED)	06 68 68 26 12	iafassi@yahoo.es
8	Akiour, Khadiya	Responsable de l'Association Chaouen Rural	06 13 11 01 41	info@chaouenrural.org
9	Zeniber, Michele	Association pour un Maroc Vert	06 67 03 02 26	fenelmizane@yahoo.fr
10	Youssef Tadili	Association pour un Maroc Vert	06 61461919	youssef.tadili@gmail.com
11	Mannaoui, Nadia	Assistant Technique de la Coopération Technique Belge	06 61 96 30 75	nadia.mannaoui@btcctb.org
12	Pittoors, Jeroen	Assistant Junior de la Coopération Technique Belge	06 24 70 96 06	jeroen.pittoors@btcctb.org
13	Calvo, Guilhem	Diversité & Développement		gicv.pro@gmail.com
14	Arsonneau, Florence	Diversité & Développement	06 71 56 57 41	florence.arsonneau@gmail.com
15	Achernan, Abdelowhid	Propriétaire Gîte Rueda	06 66 86 54 17	
16	Salaheddine El Azzouzi	Animateur en Agrotourisme	06 61358660	salaheddine.azz@gmail.com
17	Jaoui, Anouar	Directeur du Parc National de Talassemtane (PNTLS)	06 61 04 73 28	jaoui_a1@yahoo.fr
18	Sefiani, Mohamed	Président de la Comune Urbaine de Chaouen		msefianima@yahoo.fr
19	Mohamed Saad	Province Chefchaouen. Division économique	06 66317338	rahmouni58@gmail.com
20	Nina Orsini	Parc National Bouachem	06 53486164	nina.orsini@parduluberon.fr
21	Harrak, Abdelam	Délégation de Tourisme Tétouan	06 62 72 75 51	aharrak@tourisme.gov.ma
22	Ameziane, Hassan	Agence pour le Développement du Nord	06 61 53 78 75	h.ameziane@apdn.ma
23	Aziz Chahbouni	Agence pour le Développement du Nord, chef département	06 60192557	a.chahbouni@apdn.ma

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMTANE				
	NOM ET PRÉNOM	CHARGE ET ENTITÉ	TÉLÉPHONE	EMAIL
24	Fatine, Najia	Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement	00 212 (0) 662 12 29	n.fatine@fm6e.org
25	Gallardo, Eva	PNUD, Programme ART GOLD	06 55 83 05 16	eva.gallardo.flores@gmail.com
26	Raoul Grela	Egite (bureau d'etude) - Fondation Mohamed VI	06 61223193	raoul.grela@gmail.com
27	Ilyass Marhraz	Etudiant Master Tourisme Responsable	06 29647442	ilyassvesion@gmail.com
28	Said makouar	Association Marocan pour l'Écotourisme et la Protection de la Nature	06 623722035	saidmakouar2012@gmail.com
COMITÉ DE SUIVI				
1	Ribi, Mohamed	Haut Commissariat des Eaux et Forêts et la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD)		
2	Amaouch, Zouhair	Chef de Service de Partenariat pour la Conservation et le Développement des Ressources Forestieres , Direction Régional des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification (DREFLCD) du Rif à Tétouan	00212 661 911 187	zouhairamhaouch@yahoo.fr
3	Driss, Misbah	DREFLCD	00212 061 04 72 04	bzihahou@yahoo.fr
REPRESENTANTS DE L'UICN-MED ET DES BUREAUX D'ÉTUDES ATECMA ET ECOTONO CHARGÉS DE LA RÉALISATION DU PROJET				
1	Mahjoub, Maher	Coordinateur du programme Afrique du Nord au Centre de Coopération pour la Méditerranée, Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN Med)	(+34) 645 810 097	maher.mahjoub@iucn.org
2	Danelutti, Carla	Assistante au Département des Écosystèmes, Centre de Coopération pour la Méditerranée, Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN Med)	(+34) 952 028 430 (ext. 111) (+34) 952 028 145	carla.danelutti@iucn.org
3	Olmeda, Concha	ATECMA, Bureau d'Étude	(+34) 619 332 808	concha.olmeda@atecma.es
4	De Andrés, Ángeles	ECOTONO, Bureau d'Étude	(+34) 915 100 505	adeandres@ecotono.es
5	De Velasco, Almudena	ECOTONO, Bureau d'Étude	(+34) 915 100 505	avelasco@ecotono.es

Annexe 1. Membres Groupe de Travail

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PARC NATIONAL DE TALASSEMTANE			
NOM ET PRÉNOM	CHARGE ET ENTITÉ	TÉLÉPHONE	EMAIL
AUTRES ENTITÉS À CONTACTER			
	Comunes Rurales de la province de Tétouan: El Oued, Al Hamra, Oulad Ali Mansur		
	Comunes Rurales de la province de Chefchaouen: Talambout, Tassift, Bab Taza, Stihat, Bni Selmane, Bni Derkoul		
	Association pour le Développement Social (ADS)		
	Direction Provinciale de l'Agriculture de Chefchaouen		
	Réserve de Biosphere Intercontinentale de la Méditerranée		

ACTIONS POUR LE PLAN STRATÉGIQUE D'ECOTOURISME DU PARC NATIONAL TALASSEMPTANE		Délai d'exécution				
N	POSSIBLES ACTIONS POUR LE PLAN STRATÉGIQUE D'ECOTOURISME DU PARC NATIONAL TALASSEMPTANE	2013	2014	2015	2016	2017
1	LIGNE STRATÉGIQUE 1: Renforcer la gouvernance du tourisme: amélioration de la coopération et la coordination entre les divers acteurs publics et privés					
1.1	Création du Forum Permanent de Tourisme Durable					
1.2	Création d'un site web de Parc National de Talassemptane					
1.3	Promotion de l'associationnisme touristique dans le Parc National Talassemptane					
2	LIGNE STRATÉGIQUE 2: Améliorer l'organisation, la planification et la gestion du PNTLS					
2.1	Actualisation et mise en œuvre du Plan Directeur d'Aménagement et Gestion du PNTLS					
2.2	Inventaire et présélection des ressources potentielles pour le développement de l'écotourisme dans le PNTLS					
2.3	Élaboration d'études de capacité de charge					
2.4	Évaluation et amélioration des équipements d'usage public du PNTLS					
2.5	Amélioration de la gestion environnementale des équipements d'usage public du PNTLS					
2.6	Connaissance des visiteurs du PNTLS					
2.7	Mise en valeur et adéquation interprétative et touristique des ressources identifiées					
2.8	Révision, programmation et mise en œuvre du Plan d'Usage Public du PNTLS					
3	LIGNE STRATÉGIQUE 3: Améliorer l'image du PNTLS comme destination d'écotourisme, avec qualité et durabilité					
3.1	Sous-ligne stratégique 3.1: Améliorer la qualité et la durabilité des offres et des services touristiques publics et privés					
3.1.1	Amélioration de la gestion environnementale des équipements d'usage public des alentours du PNTLS					
3.1.2	Évaluation et amélioration des équipements d'usage public des alentours du PNTLS					
3.1.3	Approbation et mise en place des critères ou normes de qualité pour les services touristiques					
3.1.4	Amélioration de l'offre, gestion et promotion des gîtes existantes dans le PNTLS					
3.1.5	Approbation et diffusion des codes de conduite ou guides de bonnes pratiques					
3.1.6	Adhésion des établissements d'hébergement touristique situés dans le PNTLS au label Clef Verte					
3.1.7	Formation sur la qualité et la durabilité					
3.2	Sous-ligne stratégique 3.2: Améliorer la qualité et la durabilité de la destination touristique					
3.2.1	Formation sur la qualité et la durabilité					
3.2.2	Diagnostic et amélioration de la qualité de la destination touristique					
3.2.3	Diagnostic de la durabilité de la destination touristique et amélioration de l'environnement					
3.2.4	Mise en oeuvre des programmes d'amélioration de la qualité et de l'environnement dans la destination touristique					
3.2.5	Gestion d'un point d'information touristique					

ACTIONS POUR LE PLAN STRATÉGIQUE D'ECOTOURISME DU PARC NATIONAL TALASSEMTANE		Délai d'exécution				
N	POSSIBLES ACTIONS POUR LE PLAN STRATÉGIQUE D'ECOTOURISME DU PARC NATIONAL TALASSEMTANE	2013	2014	2015	2016	2017
4	LIGNE STRATÉGIQUE 4: Créer, faire la promotion et la commercialisation d'expériences de l'écotourisme					
4.1	Analyse des opérateurs touristiques qui offrent la destination					
4.2	Connaissance permanente de la demande touristique dans la destination					
4.3	Identification de la destination touristique avec le PNTLS					
4.4	Organisation de l'offre écotouristique					
4.5	Création d'un label basé sur la qualité et la durabilité					
4.6	Élaboration d'un Plan de Marketing de l'écotourisme dans le PNTLS					
5	LIGNE STRATÉGIQUE 5: Sensibiliser et communiquer					
5.1	Sensibilisation des enfants et jeunes au PNTLS, à l'écotourisme et à la durabilité					
5.2	Sensibilisation de la population locale au PNTLS, à l'écotourisme et à la durabilité					
5.3	Sensibilisation des visiteurs aux valeurs du Parc National de Talassemtane					
6	LIGNE STRATÉGIQUE 6: Intégrer des secteurs productifs dans l'écotourisme					
6.1	Valorisation des produits du terroir					